

The Licensed Victuallers

GAZETTE



ORGANE OFFICIEL DES DÉBITANTS DE LIQUEURS LICENCIÉS

Vol. I—No. 1

Montreal, November 11th, 1897

Price, 5 cents

AN APPEAL

MONTREAL,
OCTOBER 18th, 1897.

To the Distillers, Brewers, Wine and Spirit Merchants or Retailers, Aerated Water Manufacturers, and all others engaged in the Manufacture or Sale of Spirituous Liquors, Wines, Beer, etc., and all others who believe that justice should prevail:

The temperance people of this Dominion have demanded, and, in fact, have been promised that a plebiscite is to be taken upon the prohibition question in Canada, and should they be such successful, our business will be simply swept away. Now, we do not anticipate that a majority could possibly be obtained in this Province to vote for any such a measure; but as the vote will be counted as a whole and not by Provinces, it behoves us to counteract (as far as in our power lays) the plebiscite vote which may be taken in other Provinces, and for that purpose deem it to our best interests to have a journal devoted solely to our trade as a means of keeping ourselves informed, and also with a view to educating the public up to vote intelligently upon this subject, and we ask your cooperation and support for such a journal, either by subscriptions or by advertisements.

L. A. LAPOLTE,
Secretary Licensed Victuallers'
Association of Montreal.

ED. R. FITZGERALD,
Secretary Retail L. V.
Benevolent Association.

SALUTORY.

We have no intention or desire to apologize for placing before the public the LICENSED VICTUALLERS' GAZETTE, a journal which will be devoted to the interests of those engaged in the sale of wines, beer, liquors, &c. Unfortunately too long have a large number of respectable citizens and taxpayers, submitted to the sneering insults of self-appointed, self-styled, purifiers of society. Too long also have we allowed ourselves to be the milch cow for every kind of government, be it municipal, provincial or federal.

Laws for our protection have been inadequately or indifferently carried out, while fresh burdens have been

continually heaped upon us. Not content with this, the enemies to our trade, blindly ignorant and indifferent as to the enormous loss to the country, and the immense amount of capital of its citizens that would be swept away, with its many thousands of employees thrown out of work, have demanded with unwavering tenacity of purpose and have been promised a plebiscite upon the prohibition question, notwithstanding it will cost the country hundreds of thousands of dollars. It is to be deeply regretted that a government should in a moment of weakness have lent itself to such a party of sentimentalists, whose utterances and figures are as intemperate and inaccurate as their cause is weak. Yet, why blame the government for the unpleasant situation in which we find ourselves. Rather let us reflect, and we will recognize the fact, that the progress the prohibitionists have made in influencing the Government is not due to their strength but to their persistency, and more than all to our apathy and indifference in allowing so much to go by default. That we are a power, none dare deny, and that we must in the near future use that power intelligently and to a purpose for our own preservation becomes more evident every day. The immediate organization of all those interested in our trade is an absolute necessity. Hence the establishing of this journal as a preliminary step towards that purpose, also as a medium for counteracting the exaggerated and ridiculous statements of the prohibitionists: which, if allowed to go unchallenged, would possibly be accepted as correct. It is within the possibilities that if such were allowed through our reckless indifference the plebiscite may carry.

But apart from the plebiscite, (which of course we do not intend to let carry) is it not time that those engaged in our trade should assert themselves. Are we not entitled to the same amount of respect and consideration as other tradesmen? If so, let us not simply remain on the defensive, but take the aggressive and demand the same justice from the various governments as other interests claim and receive.

Let party politics take a rest until we obtain our rights, and support only such candidates or governments as are on our side. Let us be law abiding, and at the same time see that the laws which are violated to our detriment are carried out.

Another of our especial duties through this journal must be: to enlighten the public as to the responsibilities, labor, taxation, and benefits derived from our trade. But to obtain what has been outlined, and carry out the principles of our associations in its entirety, we must bury prohibition in this country so deep it will not show its head again. We must combine our efforts and use that combination intelligently by utilizing the power we have, and the governments of the future will be cautious about pandering to the whims of a few, who want to dictate to a country what they shall eat or drink.

Apart from supporting and being the organ of the Licensed Victuallers of this province, this journal will contain all the best and latest sporting news, and be an all round up to date paper, both useful and instructive. Confining ourselves to the truth, we have no fears as to the ultimate success of the cause we are fighting for, feeling assured of the support of all who believe in moderation and justice.

AU PUBLIC

Nous ne voulons pas entreprendre d'expliquer, dans les détails, l'idée de la publication de la LICENSED VICTUALLERS' GAZETTE, journal qui sera dévoué aux intérêts des personnes engagées dans le commerce des boissons.

Depuis trop longtemps, hélas! nombre de citoyens respectables ont été l'objet d'insultes malicieuses de la part des prétendus et soi-disant défenseurs de la société.

Depuis trop longtemps nous sommes les dupes des diverses administrations municipales, provinciales ou fédérale.

On a montré trop de négligence ou d'indifférence dans l'application des lois destinées à nous protéger, tandis que l'on nous imposait constamment de nouveaux fardeaux.

Non contents de cela, les ennemis de notre commerce, ignorant la perte énorme pour le pays, le chiffre élevé du capital investi, le grand nombre d'ouvriers laissés sans travail, ces gens, par ignorance de la chose, ont demandé avec insistance un plébiscite, qu'on leur a promis, sur la question de prohibition.

En outre du fait que cela va coûter au pays des centaines de milliers de piastres, il est fort regrettable que le gouvernement, dans un moment d'oubli, se soit prêté au jeu de ce genre de puritains dont les décl

les arguments sont aussi inexacts et exagérés que leur cause est faible.

Pourquoi, cependant, vouloir rendre le gouvernement responsable de la malheureuse position dans laquelle nous nous trouvons. Réfléchissons plutôt et nous pourrons voir que le succès obtenu jusqu'à présent par les prohibitionnistes auprès du gouvernement n'est pas dû à leur force, mais à leurs efforts persistants, et, plus que tout cela, à notre indifférence, à notre apathie.

Personne ne saurait nier que nous sommes une puissance, ni que nous devons sans plus tarder et d'une manière constante, faire usage de cette force avec intelligence, pour notre propre conservation.

Il devient d'une nécessité absolue que tous les intéressés dans notre industrie, se rallient, et cela explique la fondation de ce journal comme premier pas vers le but qu'il faut atteindre; il nous permettra en même temps de contrecarrer l'effet des exposés exagérés et ridicules des prohibitionnistes, exposés qui seraient peut-être admis comme raisonnables s'ils devaient rester sans réfutation.

Si ce travail fait par nous allait rencontrer chez nous un succès blâmable, le succès du site serait une chose possible.

Mais en dehors du plébiscite nous ne voulons certainement pas nous contenter de nous tenir sur la défensive, mais il faut monter à l'attaque et réclamer pour nous des divers gouvernements la même justice que l'on accorde aux autres.

Que les partis politiques se taisent jusqu'à ce que nous obtenions ce que nous avons droit d'exiger et que leurs candidats soient ceux qui soutiennent notre cause.

Soumettons-nous à la loi existante et voyons à ce que les lois violées à notre détriment soient à l'avenir respectées.

Un autre but que notre journal s'efforcera d'atteindre, sera de renseigner le public au sujet de ces responsabilités: la question du travail, celle de la taxe et des profits que l'on peut retirer de notre commerce; mais pour arriver à ce but et obtenir l'application des principes parfaits de nos associations, il faut bannir entièrement cette question de prohibition du domaine public.

Nous devons réunir nos efforts et agir avec intelligence, afin que les gouvernements de l'avenir montrent plus de prudence lorsqu'il s'agira d'appliquer les prétentions d'une minorité qui veut dicter à un pays ce qu'il doit manger ou boire.

Tout en étant l'organe et le porté-étendard des débitants de liqueurs dans la province de Québec, notre journal sera l'écho de toutes les nouvelles du sport. Ces rapports seront instructifs et amusants.

Confiant en la justice de notre cause, nous n'avons aucune hésitation à déclarer qu'en combattant avec vigueur nous pourrons obtenir nos droits; la justice et la modération seront nos guides et nous triompherons.

Medical Hall Ginger Ale Factory

KENNETH, CAMPBELL & CO.

84 ST. URBAIN STREET

THE ORIGINAL BELFAST GINGER ALE,
MEDICAL HALL EXTRA SODA WATER,
do do CHAMPAGNE CIDER,
CHERRY PHOSPHATE,

A New Beverage for Brain and Nerves!

Proprietor of Campbell's Quinine Wine

The original and genuine.

Our Aim and Methods

When a new organ makes its first appearance, the reading public and the contemporaneous press are at once anxious to know the aim of its promoters and the means they propose adopting to reach their goal. In placing the LICENSED VICTUALLERS' GAZETTE in the journalistic field we deem it our duty to enlighten our readers, our friends, and even our critics—for all journals have critics—concerning both the object of our publication and the line we intend following, as well as the spirit with which we desire to animate its columns. We do not claim that we are about to "supply a large felt want;" nor do we pretend that we are going to revolutionize anything. The most we can say, regarding our undertaking, is that we hope to equip a very

at section of the comunity

with a mouth-piece

of communicating to the com-

at large the many interests

ents, desires, opinions and arguments, which heretofore have had no special channel open to them. The power of the press has increased in a wonderful degree during the past few years; and to-day there is scarcely a branch of society that has not some species of organ to voice its opinions, defend its interests, or assert its rights and privileges. That section of the commercial world which is represented by such bodies in the Licensed Victuallers' Association, and kindred organizations exercises no small influence on the progress and prosperity of the country, has obligations of great importance to fulfil—on the one hand—and claims upon the recognition of the public—on the other hand—that often are ignored and that at times must be asserted.

Our aim is, therefore, to supply that very important division of trade with a medium whereby the great mass of our citizens can be reached and wherein the legitimate claims of that heretofore unrepresented branch of commerce may be set forth. In other words, we seek to have justice done in the interests of all classes that go to make up our Dominion's population, and particularly in behalf of those whom we more especially represent.

As to the methods we propose adopting, they are simply those universally recognized as belonging to fair and honest journalism. The

spirit in which our articles shall be written will constitute the animating sentiment of our paper. We can allow no political, national or sectarian influences to mar our mind or dictate our expressions. We trust that we can find arguments sufficiently convincing to sustain our views on any subjects that may be discussed in our columns, and that we shall find such language to express our opinions that no word will grate upon the feelings of any of our readers. We expect that before we shall have gone many steps along the path upon which we enter to-day we will meet with serious and even vexations opposition. For all this we are perfectly prepared; and we intend to move right ahead, paying no attention to anything, save reasonable, logical and respectful argument. Our assertions will be always followed by proof; and should we ever be obliged to criticise we intend to do so with all the dignity and moderation that we can command. While we may differ from some of our fellow-citizens—and even some of our journalistic contemporaries—upon certain issues, we hold their opinions in the highest respect; all we ask in turn is that they respect our views and grant us the concession of honesty which we most heartily accord to them.

With these few, but necessary, explanations as to the reason of our present undertaking, the "Licensed Victuallers' Gazette" enters upon its career, full of hope for the future, of confidence in its success, and of good will towards all citizens of Canada—friends or opponents.

In State of Transition.

"Do you consider anything peculiar about Tommie lately?"

"No; what is it?"

"I'm afraid one of those girls in his class must have fascinated him."

"What! Tommie in love? Why do you think so?"

"Because he took a bath last night without grumbling." — *Railway Agent.*

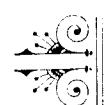
The Licensed Victuallers' should take a hand in framing amendments to the city charter to prevent, as far as possible, the unfair system of assessing property at such high rates, simply because liquor is sold on the premises. Quite a number were assessed, or taxed clean out of the business last year.

The Oxford Café

UNIVERSITY STREET

Hand-Picked Malpeque Oysters

Daily from the beds served at ...



LUNCH COUNTER and the
DINING-ROOMS . . .

Until Midnight, 25 cts per doz.

MEALS A LA CARTE UNTIL MIDNIGHT

Separate Dining-Rooms for Ladies

TABLE WINE A SPECIALTY

Sunday Opening of Saloons

Of the many phases of the liquor trade, one of the most complicated is the question of Sunday trade. When framing the laws governing the sale of intoxicating liquors, it is doubtful, whether the legislators consulted the interests of those whom they are supposed to represent, when they decided to close all establishments licensed to sell intoxicating liquors for the twenty-four hours constituting Sunday.

It must, or should be evident to the most casual observer, that an enormous amount of liquor is drank every Sunday, whether obtained legally or otherwise. We believe otherwise—as a rule this liquor is obtained from unlicensed places). Nevertheless it demonstrates one fact, that a very large proportion (if not a large majority of the people), are desirous to obtain some stimulant on Sunday. This being accepted; what under the circumstances is best to be done? The men; heads of families, being the prime movers, or the principals in this matter, are the ones to be consulted, and having consulted a large number, we arrive at the following conclusions:

1st, if you close every place up on Sunday, a large quantity of liquor will be taken home on Saturday to supply the needs and desires until Monday. Taking this liquor home, means: that frequently the wife—or even the children—will get a liking for it. If the man can obtain, openly and above board, a glass of ale, or any other stimulant, he may need, he will only take that which is necessary for him. Again, it is well known, that it is impossible to stop a man (who is at liberty) from getting liquor in any place where it is manufactured or even sold as a medicine. What is the result? A half-dozen or more get together on a Sunday morning, and find a place to get their liquor. They go in, knowing perhaps, it is the only place they can get a drink in the neighborhood. So at it they go, until every fellow has paid his drink.

If the restaurants were open as in England, for two hours or so—at noon, and the same in the evening—the incentive to go to excess would be gone, for they could take a walk, or go home, or knowing they could get a drink elsewhere, would perhaps, instead of taking a half dozen, only

take two or three at the most, and the excise authorities would be the richer, for not having unlicensed places open. The terrible thing of having a saloon open on Sundays is all a bogie, it would be really more moral and law-abiding than the present system: publicity is a great purifier. Make a law to open for a short time on Sundays, and there will no excuse for selling at other than at the proper hours.

Who should pay for the Plebiscite.

We are at all times believers in the popular vote on important public questions, provided of course, fair and reasonable grounds are produced, that there is a majority desiring certain laws and that a guarantee be given protecting the country from needless expense, should the vote eventually prove: that not one third of those going to the poll desired the proposed alteration. Under such circumstances the petitioners for a plebiscite should be made to bear the cost.

Otherwise, a few determined people, can, by making a great noise lead the legislators to believe that they have the country at their back; with the inevitable result of the country being saddled with an expense unnecessary and uncalled for. The people now asking for the plebiscite on the liquor question have so often put various counties and districts to an expense for nothing that it is about time they were called upon to put up, or shut up. Wind costs these people nothing, when they run no risks, but place responsibility upon them for their own actions and they will go a little slower.

It is an acknowledged fact, that there are a few places (generally unlicensed) where decoctions are made up which are positively injurious, and sold for whiskey, brandy, gin, &c., of course it does not follow that any large number of licensed liquor dealers does this. On the contrary, they would welcome a better and more stringent enforcement of the adulteration acts. And, to their credit be it said, would aid the revenue officers and public analysts in bringing to account, those who bring discredit on the whole business. Of course, like all other business, a few black sheep will oftentimes condemn the whole flock.

The Licensed Victuallers' Gazette

Published every alternate Thursday.

SUBSCRIPTION..... \$1.00 a year

SINGLE COPY 5 cents

MAILED FREE.

ADVERTISING RATES, 10 cents PER LINE

Special rates for contracts.

FLOODED KNEE DEEP.**Country Has Lots of Temperance Literature Now****SENT OUT BY ALLIANCE.****A Vigorous Campaign Organized for the Coming Plebiscite Campaign—Some Extracts.**

A LITERATURE COMMITTEE will be formed in every city, town and village in Canada, and distributors will go around visiting houses and leaving copies of the Prohibition leaflets. The money for the printing of these leaflets will be raised by subscription and collections at public meetings. The distribution of the leaflets will not cost much, as many persons will be only too willing to sacrifice time and energy in this work.

They claim that the liquor traffic, instead of adding to the wealth of the country by the payment of revenues, licenses, etc., occasions a net loss of \$134,667,694. They figure the result as follows:

COST OF THE LIQUOR TRAFFIC.

Amount paid for liquor by consumers.....	\$39,879,854
Value of grain, etc., destroyed	1,888,705
Cost of proportion of pauperism, disease, insanity and crime chargeable to the liquor traffic.....	3,014,097
Loss of productive labor.....	71,288,000
Loss through mortality caused by drink	14,394,000
Misdirected labor.....	7,748,000
Total.....	\$143,122,716

REVENUE FROM THE TRAFFIC.

Dominion Gov....	\$7,101,557
Provincial Gov....	924,358
Municipalities ...	429,107
	8,455,022

Net loss..... \$134,667,694

The above appeared in the *Herald* of Saturday, October 2nd. It is an illustration of the extent to which the temperance people are willing to manipulate figures to accomplish a victory on the coming plebiscite. If we analyze some of their own statements, we shall the easier discern the results of their wonderful imagination, which if boiled down, ends in mist or ridicule.

Taking the figures as they appear, and dealing with them, item by item, we find:

1. Amount paid for liquor by consumers, \$39,879,854. Now, if the temperance people are justified in asking for the plebiscite, they must concede that barely one half the voters drink liquor, which would give an average of about \$80 per capita spent yearly by those who drank. To those who only earn about \$300 a year, and take a bottle of beer, once or twice a week it will appear rather mysterious where such a large average comes from.

2. Value of grain destroyed, \$1,888,766. This destruction takes place in manufacturing liquor it is presumed. That is a

matter of opinion. We consider the grain well utilized in the manufacture of liquors. Besides it gives a living to at least 2,000 farmers and their families.

3. Cost of proportion of pauperism, disease, insanity and crime, chargeable to the liquor traffic, \$3,014,097.

In the Minister of Justice's report, page 7, year ending June 30, 1897, we find that the net actual cost of prisoners in Canadian penitentiaries for the year ending June 30, 1897, \$292,286. Among the prisoners were 122 total abstainers. These figures need no comment.

4. Loss of productive labor, \$76,288,000. This is equal to placing upon the Labor market 152,576 men, presuming they earned in yearly wages \$500 each. Undoubtedly, this is a pleasant prospect for the general employers of Labor. Wages would be down to rock bottom immediately, without increasing the population of the Country by one. But how about the Toilers, who are now competing in the Labor market? The misery and suffering for those who could not leave the Country would be terrible to contemplate. Therefore it must be manifest to the most disinterested. Such a cruel disturbance of the industrial forces will not be countenanced.

5. Loss through mortality caused by drink, \$14,394,000,

What our friends base their conclusions upon, we are at a loss to determine. But we affirm, that the economic conditions forced upon the laboring classes, in some industrial establishments, kills 99 for every one that drink, kills and statistics wherever taken, has always proved that the moderate drinker is the longest lived. It is only the extreme drunkard like the Glutton, who risks shortening his life.

6. Misdirected Labor, \$7,748,000.

This only adds another 15496 men to the unemployed. The same argument applies as that concerning the loss of productive Labor.

Such is a brief analysis of how our Temperance friends would save the country of \$134,667,694, after deducting the \$8,455,022, which they claim is the total received in *Revenue from the Traffic*. How they intend to accomplish their miraculous deeds is what the people will want to know. And then will come the Tug-of-War.

DIALOGUE.

TOM HEARTY (a stout healthy well built man).—Mr. Slim, how are you this morning?

JOHN SLIM (a physical wreck).—Oh! not so bad as I have been, but not feeling well yet.

T. HEARTY.—And no wonder man you be too miserable, why don't you take a little stimulant to put life into you?

J. SLIM.—What? Take beer or something like that? No, never, after being temperance so long, me and my family (coughs), why I should never have had my little property if I had been a drunkard.

T. HEARTY.—Look here, Slim, a man can take a glass of beer without being a drunkard or a fool. You know we both got married at the same time. Previous to that we were chums and always had a beer or two which kept us healthy and strong.

J. SLIM.—Well, I admit that, but my wife was a teetotal crank.

T. HEARTY.—Yes, and a skinflint too, and persuaded you to be the same. Now look at the result.

J. P. WHELAN

J. WHELAN & CO.

AGENTS FOR THE BOTTLING OF

W. Dow & Co's Ales and Porter
28, 30, 32 VALLEE ST., MONTREAL
Bell Telephone 1754

A few of the well known places where our Ales and Porter can be had in splendid order:
The Oxford, St. Elmo, Central House, Senate, Alexander Palace, Court Lunch Room, Beatty House, Robin Hood Hotel, G. T. R. Restaurant, Hoffman Café, Revere, Casino, Commercial Restaurant, Hayes House, Sheridan House, Lomas' Hotel, Exchange Hotel, The "Wellington," The "Foresters House," The St. James.

J. WHELAN & CO.

W. T. VIRTUE ESTABLISHED 1861 TEL. 4580

J. Virtue & Son

BOTTLERS OF

W. Dow & Co's Ales and Porter
Also NORWICH APPLE CIDER, EXTRA SEC.

16 AYLMER STREET, MONTREAL

Country orders promptly and carefully attend to.

THE BURGESS RESTAURANT

47 RICHARDSON STREET

For Choice Liquors, Beer, Wines, Cigars,
etc., etc.
Give us a call, you will come again.**The Cottage Restaurant**Leading house in the point...
For Choice Ales, Whiskies and Cigars.

Ccr. Willington and Etienne Sts.

JAS OAHILL & CO. Props.

Call once you will come again

When passing drop in to the...

HEAD LIGHT RESTAURANT

29 CENTRE ST.

(A few doors from Wellington)

Where you can always be served with the choicest Ales, Wines, Liquors Imported and Domestic Cigars.

ED. R. FITZGERALD, Prop.
Polite attention.**Café Ste. Marie**

14 PAPINEAU SQUARE

MONTREAL.

Meals at all hours.

Choice Wines and Liquors.

B. LAW, Proprietor.

THE...

Merchants Lunch

ROOMS

24 Hospital Street

First class Restaurant Up to Date.

T. UPTON, Proprietor.

The Promotive of Arts Association

LIMITED.

Incorporated by Federal Letters Patent,
7th October 1896.

HEAD OFFICE : MONTREAL.

1674 NOTRE DAME ST.

Ordinary drawings, every Friday.

Capital Prize, \$1,000.

TICKETS, 10 CENTS.

Nearly \$5,000.00 in value distributed weekly.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

LA ROYAL VICTORIA

CAPITAL, \$1,000,000

GEORGE DADEVUY,
Gérant du Département Français.

Bureau : 1760 Rue Notre-Dame

Tel. 1949 Boîte Poste 286

On demande des agents.

Bell Tel. 2736 Merchant's Tel. 403

Cardinal & Co.

...MERCHANT-TAILORS...

1616 Notre-Dame Street

...MONTREAL

COMPENSATION.

Taking into consideration the many millions of capital invested in the liquor business, we may well pause to consider what would be the consequences should a prohibition vote carry. And we doubt if the government has given the question that mature thought and consideration due to a matter of such vital importance. To attempt to put a prohibitory law into force without compensation would be worse than robbery, the liquor trade having been recognized and encouraged since the country was first discovered, as one of its most legitimate industries, the development of which has been simply in accord with the wishes and tastes of the people. Capitalists have been invited to invest their money in the trade, in various ways. The governments have, and are now drawing enormous revenues yearly out of it. Not only would it be criminal, but a gross breach of international commercial faith. Even though a majority should vote for it, it is a serious thing to destroy, or even attempt to destroy at one fell swoop, a trade which we have encouraged others to help us build up.

Unless due compensation be paid to all for the loss they sustain by our actions, and the amount necessary to do that almost takes our breath away, it would certainly double the debt of the Dominion.

Are we prepared for that?

What would Prohibition mean?

It would mean less freight for our steamships, consequently less work for the men on the wharf.

It would mean less travel on our rivers and lakes, less work for sailors and shipbuilders.

It would mean the absence of 75 per cent. of the visitors to our cities and towns and beautiful natural sights with an equal loss to the hotels, who thrive upon the visits of our neighbors and other visitors.

It would mean that every barman would be thrown out of work.

It would mean that the manufacturers of Ginger Ale and other kindred drinks would have to discharge 90 per cent. of their help.

It would mean that every man engaged in a brewery or a malthouse would be wanting work.

It would mean that the beer bottlers and drivers' places would be declared vacant.

It would mean the discharge of thousands of clerks, the closing up of warehouses and offices and the laying idle of immense plants to rot.

It would mean that all property would depreciate in value, yet be taxed higher.

It would mean a loss of revenue to the country, that would have to be made up from extra charges upon the workingman's food and clothing.

It would mean that the glass blowers would have to support one third of their men out of work.

It would mean less work for the men who build the wagons and drays, and shoe the horses engaged

in the delivery or removal of liquor of any kind.

It would mean that fifty per cent. of the cigar and tobacco workers would not be needed.

It would mean almost the destruction of the cooper trade.

It would affect hundreds of printers and lithographers to their detriment.

It would force the farmers to sell their grain for less, owing to the contraction of the market.

It would mean the loss of hundreds of thousands to our railways and their employees through not having to carry beer, grain and liquors.

It would mean low wages, long hours and no recreation.

It would mean that the only solace or bright spark of forgetfulness of sorrow and trouble in the working-man's life, would be taken away, while the wealthy would enjoy their high class clubs while out, and the best of wines while at home.

It would mean the establishing of hundreds of shebeens and illicit stills for the manufacture of whiskey.

It would make of every drug store a saloon in disguise.

In fact it would demoralize the whole community and make hypocrites of us all.

In conclusion it would make us ungodly: for there are always some who are ready to perish, and of heavy hearts, and are we not told in the Bible, Proverbs, 31st chapter, 6 and 7 verses, that king Lemuel mother advised him, to give strong drink unto him that is ready to perish, and wine unto those that be of heavy hearts.

Let him drink and forget his poverty, and remember his misery no more. Did not St. Paul advise that a little wine was good for the stomach. How then, shall we pervert the law by obeying the prohibitionists.

HYDRAULIC PUMPS.

A deputation from the two Licensed Victuallers' Associations of this city, consisting of Theo. Lanctot (chairman), E. R. Fitzgerald, E. L. Ethier, P. Monette, V. Lemay, John McDaid, L. A. Lapointe, W. Henderson, Ned Bell of E. A. Eker's & Co., and T. Cushing, representing the Montreal Brewing Co., waited upon the Water Committee on Tuesday afternoon to present the following petition:

To the Chairman and Members of the Water Committee.

Gentlemen:—

We, the undersigned on behalf of the Licensed Victuallers' Associations of Montreal respectfully state that on the fifth instant Mr. Laforest, Superintendent of the Department presented for your consideration a report on "hydraulic beer pumps." In it he states that from investigation by officers of the Water Department, he found that these beer pumps caused a certain waste of water and he asks your committee to act on his report.

Following the presentation of this report, Mr. Laforest has sent to us a circular asking us to send him a request for a meter, and if such request is not received by him within ten days, that, acting under By-Law 65 section 7 of the Department, that each and all of us using these pumps neglecting to send such request for a meter will be sued.

It was our misfortune not to have had the opportunity to be heard before your committee had accepted Mr. Laforest's report and we now respectfully beg that you will grant us that privilege before final proceedings are taken.

In the first place, we would beg to call your attention to the fact that in connecting the hydraulic pump with the water pipes, we only have acted within our rights and not fraudulently, as within the meaning of the *By-Law*, as the special tax we pay to the City gives us the right to use the water supplied us to the best advantage of our business.

Secondly, the alleged waste of water is so small as to be of but little account comparatively when the expense to the City of putting in meters is taken into consideration.

Thirdly, it is true that we would have to pay the City three Dollars a year rent for these meters, but this would be but a small return for the original cost to the Department in putting them in. We would be taxed these three dollars with no benefit to the Corporation whatever.

As citizens and heavy tax payers, we consider that our side of the question at issue deserves careful consideration, we believe that having to contribute a stipulated sum for the right to conduct a hotel or a restaurant, we are not in the position of the private citizen or business man who has no such burden to bear.

Gentlemen, we leave the matter in your hands being convinced that you will do us justice, and that the facts we have presented to you will have your due consideration before you act on the report of your superintendent.

We have the honor to remain,
Your most obedient and humble servants,

(Signed) Arthur Jones, tres.; Théo. Lanctot, pres.; E. R. Fitzgerald, sec.; L. A. Lapointe, sec.; T. A. Lynch, H. Dubois, C. Vallée, Jos. Riendeau, V. Lemay, E. Cadieux, etc.,

Montreal, Oct. 1897.

The aldermen present being aldermen Costigan, Kinsella, Jacques, Oui-met and Prenoveau.

The deputation were represented by Mr. J. O. Pelland, advocate, who fully explained the objects of the petition, and the desires of the petitioners. The committee deeming the matter of so much importance thought it best to refer it to a sub-committee, composed of aldermen Kinsella, Jacques and the chairman, to report back at an early date.

OUR PAPER

Beyond doubt, this paper which will reach every liquor dealer in this province, will be found the best possible advertising medium for all importers, manufacturers, distillers and wholesale merchants of liquors, wines, beer, aerated waters, cigars and tobacco.

THE PLEBISCITE BILL.

Apart from the various delegations that waited upon the Premier during the last session of parliament in reference to the Plebiscite Bill, so little transpired in connection with the matter, that quite a large number of those directly interested, really never knew what did transpire. For their information, we reproduce from *Hansard* the questions and answers given bearing upon the subject.

Mr. Davin (for Mr. Taylor) asked:

1. Is the promise made by the Premier to the temperance people and to this House, viz.: "That at the pre-

sent session he would introduce and pass a Plebiscite Bill," to be fulfilled, and will such a Bill be introduced and passed at the present session?

2. If so, when will the said Bill be introduced?

3. Is it the intention of the Government to pass a law enforcing prohibition in the provinces in which the plebiscite has already been submitted by the Liberal Governments, that is to say, Manitoba, Ontario, Nova Scotia and Prince Edward Island, with the distinct understanding in each province that if it carried, a law would be passed giving effect to the will of the people?

4. It is the intention of the Government to submit the same question again to those provinces which have already pronounced in its favour.

5. And if when submitted, are there to be other questions asked, such as, "Are you in favour of direct taxation to make up the loss of revenue?" or "are you in favour of compensation to the manufacturers whose business would be ruined by the enforcement of such an Act"?

Mr. Speaker. The hon. gentleman (Mr. Taylor) in whose name this question is placed on the Order paper, not being present, the question had better stand as I wish to refer to the form of it.

Mr. Davin. If there is any objection to the form it might be amended.

Mr. Speaker. It is obvious that the first part of the question makes an assertion, which may or may not be controverted. If the question were put in the form "was such and such a promise made by such and such a person" it would be more in order.

Mr. Davin. I will put the question in that form as the hon. gentleman (Mr. Taylor) is very anxious to have the question answered.

The Minister of Marine and Fisheries. The Premier's compulsory absence from Parliament attending the Diamond Jubilee of Her Majesty will necessitate the postponement of several measures which it was the intention of the Government to recommend to the Parliament this session. Amongst these are the Franchise and Plebiscite Bills. The Government has concluded that as the former Bill ought to determine the franchise on which the plebiscite should be taken, and as the Premier was personally desirous of being present when they were under consideration by the House it was necessary to postpone further action with respect to them till next session. The details of the Plebiscite Bill will be pronounced on its introduction.

It will be observed that it is the intention of the Government to first amend the Franchise, which will determine the vote, upon which the plebiscite will be taken.

Nay, Never!

Alexander—There is one thing to be thankful for: the mother-in-law joke has been laughed out of existence.

Philip (gloomily)—Yes, but the mother-in-law hasn't.—*Typographical Journal*.



Get
your printing
done at

The Licensed
Victuallers' Gazette
204 St. JAMES Street
Room 26.

THE PLEBISCITE

That a plebiscite will be granted by the Dominion Government during the next session of Parliament is now more than probable; that prohibition will be the grand issue before the people is certain. In view of the fact that we claim to voice the interests of the Licensed Victuallers, it may not be out of place for us to call attention—from the very start—to this important question. It is one that may be approached and studied from various stand points. It may be considered from a sentimental, a moral, or a commercial side. We anticipate that the advocates of prohibition will cling, in their zeal, to the sentimental and moral aspects: on our side we intend, in as far as we ever refer to this important matter, to deal with it simply as a business or commercial question. With the earnest advocates of temperance we have no quarrel; we recognize as fully as they do all the dangers and misfortunes that flow from the abuse of intoxicants: we freely grant that it is their privilege and right to use every fair means in checking the evil influences and the deplorable effects of over-indulgence in drink. As long as they seek to awaken the sentiments, sway the moral consciousness, and guide the erring steps of their unfortunate fellow-beings, we consider their work to be praiseworthy and legitimate. But the moment this *legitimate advocacy* of a great cause is carried into the domain of *legitimate commerce*, and to the threatened permanent injury of the latter, it ceases to be sentimental or moral propaganda and becomes a menace to the general prosperity and well-being of the whole country.

Should this plebiscite take place—as we expect it will—we do not believe that the cause of prohibition, as its promoters and advocates now represent it, can possibly triumph. And even supposing the majority of the

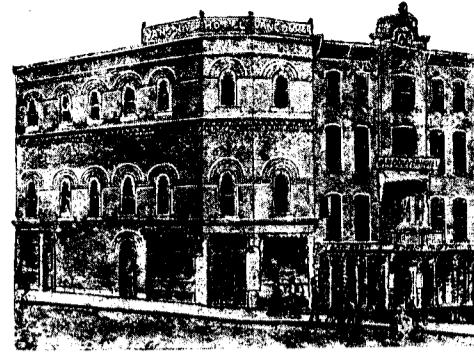
votes casts were to be in favor of a general prohibitory law: we doubt very much if that would be an exact expression of the popular will. Much would depend upon the lists adopted for the occasion; the form of the vote; the manner in which the issue would be presented to the electorate; the class of voters franchised; and a dozen other contingencies. There are thousands who might refrain from voting, whose ballots would, if cast, place a very different complexion upon the result.

But, supposing the vote to be a fair expression of the popular will, and strongly in favor of general prohibition: then would arise the question of framing a law in accord with that vote. Here again would a great difficulty present itself. Certainly if the advocates of prohibition were permitted to draw up the enactment they would so word it that their most cherished aims might be attained. But the formulating of the law lies with the Parliament of Canada; and we all know how difficult, not to say impossible, it is to secure the passage of a Bill through the House, without submitting to the mutilations, changes, amendments and additions or subtractions that it must undergo in the Committee process. If the law based upon the plebiscite were not in harmony with all the ideas of all the advocates of prohibition, it would be a source of unending turmoil and trouble; if it were—by some miracle—acceptable to each and all of them, it would be positively impracticable.

And again, supposing the prohibition party to have triumphed at the polls, and the Government to bring in a Bill in consequence, and that Bill to finally become law, and a general prohibitory Act to figure upon the statute-page, we would then have to face the all important question of the enforcement of that law. It is one thing to pass a law and another to put that law into force. For the present we will not refer to the immediate blow that such an enactment would deal to the commercial interests of Canada—there is ample time and there may be countless opportunities of setting forth the real and paramount danger that menaces the progress and prosperity of the Dominion at large. Leaving aside the loss of revenue to the Government, the taxation of the people would necessarily have to go up in leaps and bounds. It would be the duty of the Government that prohibited the manufacture, importation and sale of distilled or brewed liquors, to enforce that law, to detect and punish every violation thereof, and to carry to its logical and natural end the legislative expression of the popular will. In order to do so an army of inspectors, informers, spies and secret service employees would be required.

All along the line that divides Canada from the United States a regular Chinese wall of government officialism would have to be constructed: every nook and corner in the Dominion would have to be guarded by the ubiquitous informer. And, in spite of all that, liquor would still be manufactured, brought in, and consumed. The hill-side still would be revived and the days of "moon-

Vancouver Hotel



117 & 119 WINDSOR Street
Private entrance ...
920 Lagachetiere St.

HENRI DUBOIS, Prop. - - - Montréal.

lighters" would return—even at the close of the enlightened and progressive nineteenth century. The liquors that men would drink, under such a *regime*, would be ten per cent. adulterated, and may be fifty per cent. rank poison. The fiction of a general prohibition would do away with liquor inspection: no law would govern its manufacture—since that manufacture would be in contravention of the general law. The licensed and responsible traders would step down to make way for the unlicensed and irresponsible violators of the great enactment. The private still would replace the inspected manufactory; the smuggler's tactics would shoulder aside the merchant-importer's open trade transactions; and the shebeen, the hidden grogery, and the dive would usurp the domain of the respectable hotel and the duly licensed restaurant.

While thus following out to its inevitable effects this prohibition movement, we do so merely to draw attention to the utter impracticability of the whole crusade. We do not, for one moment, dream that such a plebiscite could ever result in a majority favorable to a general prohibitory law. Yet since there are persons—whose zeal flies away with their natural acumen—who dream of the possibility of such a result, we must assist in quietly awakening them from their nightmare slumber and preventing them from trusting too much to the shifting and dangerous support of such "Castles in the air."

At the D. C. T. W. Convention, in Toronto, Monday, October 26th, a Gentleman named Ramsey, expressed his displeasure that Mr. D. L. Moody, when in Montreal, stayed at the largest whiskey Hotel in Canada. Very unwise of Mr. Moody to do anything of the kind, yet. Our esteemed Governor General, and his Lady, and also most of the Eminent Divines, as well as the Scientific and Learned of every description are wicked enough to put up at the Windsor, when in Montreal.

Evidently they cannot be aware that the Temperance idea is (according to some people) the only proof of virtue in this life. May they read those words of (un) wisdom of Mr. Ramsey and govern themselves accordingly hereafter.

Directly opposite the C.P.R. Station
and one minute's walk from G.T.R.
Bell Telephone 636.

Kennedy Bros.
393 et 395 WELLINGTON St.
Corner Etienne Street
POINT St. CHARLES.

In Winter can make you warm,
In Summer can make you cool,
And at all times are ready to supply you with
a first class Drink or Cigar at the most reasonable prices.

"St. Elmo"

203 MCGILL STREET.

T. A. LYNCH
Proprietor

Our 25 cent Lunch
A SPECIALTY.

BREAD

If you desire to always have on your table an AGREEABLE, NI and DIGESTIBLE BREAD, as well as different kinds of Pies, Cakes, Buns, etc., etc., being done with first quality materials and at moderate prices, defying any competition, send your address to the

Montreal Cash Bakery
91 SHANNON ST.
Bell Tel. 307.

This is
the
place
for
your
Adv't.

The Art of Boxing One Hundred and Seventy Years Ago.

One hundred and seventy years ago the science of boxing was in its infancy. In that period the system of give and take was adopted, and he who could hit the hardest or submit punishment with the best grace was looked upon as the hero of the hour.

The attitude positions of the old time pugilists were curious and ungainly as compared with the useful, stylish attitudes of those of the present day. Even the fighting rules are different. The first boxing rules ever printed were issued in 1743. They were framed by Jack Broughton, and pugilists of note fought by and allowed them to govern their encounters up to 1838, when the new rules of the ring superseded Broughton's, and Owen Swift and Brighton Bill were the first pugilists to contend by them.

Following is a copy of the rules (which are quite a curiosity) as they were issued over a century and half ago:

1.—That a square of a yard be chalked in the middle of the stage; and every fresh set-to after a fall, or being parted from the rails, each second is to bring his man to the square and place him opposite to the other; and till they are fairly set-to at the lines, it shall not be lawful for one to strike the other.

2.—That in order to prevent any disputes as to the time a man lies after a fall, if the second does not bring his man to the side of the square within the space of half a minute he shall be deemed a beaten man.

3.—That, in every main battle, no person whatever shall be upon the stage, except the principals and their seconds; the same rule to be observed in bye-battles, except that in the latter Mr. Broughton is allowed to be upon the stage to keep decorum, and to assist gentlemen in getting to their places; provided always he does not interfere in the battle; and whoever presumes to infringe these rules, to be turned immediately out of the house. Everybody is to quit the stage as soon as the champions are stripped, before they set-to.

4.—That no champion be deemed beaten, unless he fails coming up to the line in the limited time; or that his own second declares him beaten. No second is to be allowed to ask his man's adversary any questions or advise him to give out.

5.—That in bye-battles, the winning man to have two-thirds of the money given, which shall be publicly divided upon the stage, notwithstanding any private agreement to the contrary.

6.—That to prevent disputes, in every main battle, the principals shall, on the coming on the stage, choose from among the gentlemen present two umpires, who shall absolutely decide all disputes that may arise about the battle; and if the two umpires cannot agree, the said umpires to choose a third, who is to determine it.

7.—That no person is to hit his ad-

versary when he is down, or seize him by the ham, the breeches, or any part below the waist; a man on his knees to be reckoned down.

There is a great difference in the above rules and the rules in force governing boxing and prize ring encounters of the present day.

Nearly all of the old time pugilists, from Figg up to Jem Ward, had their own style of boxing and fighting. The position they assumed was curious to behold. They did not follow defensive tactics, but slaughtered each other, hammer and tongs, as long as they had the courage, wind and stamina to continue the battle. There was no hit and stop, dodge and get away. The side step was unknown. Indeed, few of the ethics of boxing was known to Broughton, Slack, Johnson, Humphries, Molineaux, Mendoza, etc.

Nowadays it is just the reverse. Pugilists, especially champions, contend in the arena according to a regular system, known as prize ring tactics. Generalship is considered one of the latter day pugilist's greatest of recourses, and a cool head and good judgment has won many a battle in the 24-foot ring against bulldog pluck and stamina.

Jem Mace was pronounced the most skilled tactician that ever stood in a ring. He demonstrated that when he fought Tom Allen at New Orleans. Kilrain, the once champion, is also considered a great general and prize ring tactician. He watches his opponent's every move, never leads until he has judged the distance he is from his opponent, and principally uses his left hand, keeping his right to do its execution when time and opportunity presents itself.

Sullivan, on the other had, lacks coolness and judgment. He does not display the cool judgment necessary, but forces the fighting fast and furious, heedless of his opponent's blows, and misses great opportunities to place his opponent *hors du combat*, while if he fought with judgment, and watched every oportunity to hit or stop, he would be twice as dangerous and a more formidable opponent.

Tom Sayers was a wonder. He could give away weight, and by his quick perception and skillfull way of avoiding dangerous blows, finally tire out his burly opponents and gain the day.

Several pugilistic critics claim that positions adopted by various pugilists have nothing to do with winning in a boxing match or a fistie encounter. Judging from the positions of several of the pugilists who flourished in the eighteenth century and those that flourish at present, one would suppose the experts were correct, but it is very doubtful.

We believe position and attitude in a pugilist is one of the most essential points necessary in boying, both for offensive and defensive tactics.

Strength is most undoubtedly what a boxer should possess, but without position and science he will certainly fall. In the days of old when Figg, Broughton, Slack and Jem Ward flourished, the positions of the pugilists were not only curious but grotesque.

The majority of these early champions of the present day.

The early pugilists did not study position or defence. They trusted to strength and great muscular power to either conquer or be conquered.

Yankee Sullivan's position as a pugilist was nearly the same as Tom Cribb's while Tom Hyer's style was an improvement on Jem Ward's.

The most artistic of all the pugilists in this country was John C. Heenan. John L. Sullivan and Jake Kilrain, among heavy-weight champions, are nearly alike.

Among the light weights, Arthur Chambers, Billy Edwards and Jack McAuliffe are the best. The latter's position is full of action and life. Sam Collyer's position was an improvement on Yankee Sullivan's and Joe Coburn also had a peculiar position.

Tom Sayers', Jem Mace's and Tom King's positions were correct ones, the two latter being about the best.

Kilrain's position is an easy one, and useful in both the offensive and defensive tactics.

Judging from the positions of the boxers who flourished in the eighteenth century and those that have succeeded them, one would suppose, in spite of their many great battles, the latter day boxers, from Jem Ward's time up to date were their superiors in many instances.

In prize ring encounters a pugilist has not only to depend upon his strength and the power of his muscles, but on science, which increases strength and does not make his fighting in a 24-foot ring quite as laborious.

Mike McCoole was a big, muscular pugilist. He defeated many pugilists simply because they lacked what he even did not possess—science. His position was similar to that of the old-time pugilists. He could not box scientifically, and when, in 1865, he was matched against Joe Coburn for the championship of America, he was beaten simply by Coburn's position, science and courage, which enabled him to outclass McCoole.

In 1867 McCoole defeated Aaron Jones, a scientific pugilist who had met Tom Sayers, but it was owing to Aaron Jones' position, and the fact that he was run out and should never have entered the ring after his last battle with Tom Sayers. Later, McCoole met Tom Allen, and the latter made a chopping-block of the burly McCoole, when the ropes where cut and a free fight followed. In nearly every battle fought in this country the position, science and the tactics followed by the pugilists have had a great deal to do with their victories.

No clever little man, if he be equally as clever, can defeat a bigger opponent; but a clever little man can easily defeat a man taller and heavier, if the latter lacks position, stamina and science. The position of a pugilist facing an opponent, no matter what the critics may say, has a great deal to do in prize ring encounters, and there is not the least doubt that if the old-time fighters were living to-day and entered the arena and assumed the same position and *modus operandi* as they were allowed between the eighteenth and nineteenth centuries, no matter how great their

strength and muscular development, how lasting their staying qualities, they would only be chopping blocks for such famous pugilists as Kilrain, Sullivan, etc. Their style and position in the ring would be against their chances of winning.

Among the long list of pugilists who have flourished as champions, there were one or two exceptions where pugilists who have not had science have carried off the palm of victory. John Morrissey, for instance, was by no means a scientific pugilist and he never studied position, but he possessed indomitable pluck, and by the trick and device of his confederates he succeeded in conquering Yankee Sullivan, and later defeated the gentlemanly, scientific, gigantic but unlucky John C. Heenan.

Sam Collyer, the Baltimore phenomenon, could not box, and his position was similiar to the old time pugilists. He succeeded in winning the lightweight championship owing to his possessing an overdose of courage, but as soon as he faced a man who had studied prize ring tactics, and especially position, he had to succumb. His conqueror was Billy Edwards, one of the most scientific as well as hardest hitters that ever entered the ring at 124 pounds.

It is position and science, combined with endurance and pluck, that has gained for Jack Dempsey, the Nonpareil, his long line of victories.

Again, look at McAuliffe, the lightweight champion. His stand and position is full of life. Compare his position to that of one of the old time pugilists and it will make the latter ridiculous.

The muscles are as spring levers which execute the different motions of the body, but with an easy position in the ring a pugilist is able to give additional force to them.

From "FOXES," *Boxing and how to train.*

TO OUR FRIENDS

Send your Job Printing to our office, it will be done neatly, cheaply and well. Address: Room 26, Mechanics' Institute, 204 St. James Street.

Hotel, or Restaurant Keepers, and all others in the Liquor Trade, should report all matters of importance, to the EDITORS of the LICENSED VICTUALLERS' GAZETTE,

Room 26, Mechanic Institute,
204 St. James Street,
Montreal.

The many friends of Mr. Théo. Lanctôt, of Lanctôt's Hotel, (corner of St. Gabriel and Notre Dame Streets), will be sorry to know that owing to ill health, he is to leave the city on Monday next, for the Hot Springs, Arkansas; but if the good wishes of his many acquaintances will restore Théo. to health and strength soon, he will be back amongst us shortly.

Licensed Victuallers' Association of Montreal

SECRETARY OFFICE : Osborne Street.

MONTREAL, 1st June, 1897.

SIR.

I have the honour to inform you that, at the Annual Meeting of the Licensed Victuallers' Association of Montreal, under date 7th January, 1897, it was resolved, in accordance with Article IV of the By-Laws, that Distillers, Brewers, Wine and Spirit Dealers, Cigar Manufacturers, Aerated Water Manufacturers and Firm in other branches having business connection with the trade, can be admitted members of the Association, by paying the following fee:

Distillers.....	\$50.00
Brewers	25.00
Wholesale Wine and Spirit Merchants, Beer Bottlers Cigar Manufacturer, Aerated Water Manufacturers.....	10.00
All others.....	5.00

To all members mentioned in the above list, certificates can be furnished, if so desired, showing that the firm is in affiliation with the Association.

It was also resolved that the members of the Licensed Victuallers' Association, wherever possible, (all things being equal), give their business to these firms who have expressed their sympathy by becoming members of the Association under the above clause.

Attention of intending members is particularly called to the clause regulating admission to membership, which distinctly provides that the fee of the intending member must be in hands of the Secretary before the Board can finally pass upon it. In case of rejection, the fee is returned.

Application for membership can be submitted to any of the Directors of the Association.

I have the honor to be,

Sir,

Your obedient servant,

L. A. LAPONTE,
Secretary.

Instructions for Bartenders

Treatment of Patrons - Behavior towards them.

The first rule to be observed by any man acting as bartender in our business is to treat all customers with the utmost politeness and respect. It is also a very important matter to serve the customers with the very best of liquors, wines, beer, cigars, etc., that can be had for the money; in this, of course, one must be governed by the style of house he keeps and the prices charged. Show to your patrons that you are a man of business, and endeavor to do only what is right and just, by refusing to sell anything either to intoxicated or disorderly persons, or to minors. The customer will then respect you as a gentleman and a business man. No man employed in our business should make distinctions between customers on account of their appearance. As long as they behave as gentlemen, they should be treated as such, no matter what business they may pursue. Therefore, all the customers,

whether rich or poor, should be served alike, not only in the same respectful manner, but with the same quality of goods: not keeping a separate bottle for rich people and an inferior grade for poorer people, unless you have a customer before you who prefers quantity to quality. In observing these rules you will build up a reputation as a first-class business man who carries on his business in accordance with business principles, and will find it safe and easy to succeed.

But there is a way of spoiling your customers, and that is by offering too much, or *treating* too often. This is especially the case with many people, on opening a new place of business.

It is always the wisest to give your customers all they are entitled to, but no more.

Brandy Crusta.

(Use a large bar glass)

Take a nice, clean lemon of the same size as your wine glass, cut off both ends of it, and peel it the same as you would an apple, put the lemon peel in the wine glass, so that it will line the entire inside of the glass, and dip the edge of the glass and lemon peel in pulverized sugar, take your mixing glass and mix as follows:

3 or 4 dashes of Orchard syrup :
1 or 2 dashes of Bitters (Boker's genuine only);

4 or 5 drops of Lemon juice :
2 dashes of Maraschino ;
3 of the glass filled with fine ice :
1 wine glass of Brandy :
stir up well with a spoon, strain it into the glass, dress with a little fruit, and serve.

The Weary Washington Road

Well, Molly, I'm home from Washin'-ton, an' I reckon I'll stay awhile, Fer I never wuz good on countin' of cross-ties by the mile ; An' how has the weather serv'd you ?

I tell you, it rained and snowed A powerful sight by day an' night on that weary Washin'ton road !

I've talked to the politicians in many a big hotel :
I've been up thar to the white house, an' I left the president well ;
An' Washin'ton's mighty big an' fine, but Molly—lll jest be blowed If I want any more—any more in mine on that weary Washin'ton road !

I don't keer nothin' bout office ; 'tain't mnch at the very best ;
I'm tired o' hangin' roun' all day an' losin' my nightly rest ;
I'd better stayed here an' worked along at home, with the folks I knowed ;
But I tell you, I've larnt a lesson on that weary Washin'ton road !

An' so, I'm fer business, an' I reckon I'll stay awhile ;
Fer I never wuz good on countin' of cross-ties by the mile ;
It looks like the skies are clearin' up but I tell you, it rained an' snowed A powerful sight by day an' night on that weary Washin'ton road !

Atlanta Constitution

POOR PAPA.

Mother's out upon her "bike,"

Enjoying of the fun.

Sister and her beau have gone

To take a little run.

The chambermaid and cook are both

A-riding of their wheels,

And father's in the kitchen

A-cookin' of the meals

THE BEST OF ART.

There's the bicycle girl with the Alpine [hat],

And the girl with the sailor-brim,

There's the girl who rides in a derby [crown]

And the maid with a bonnet trim.

There's the girl who loves soft drab felt,

And the one with the cap of a man,

There's the belle who wears a sweeping plume,

And the lass who is clad in tan.

But of all the girls who ride their wheels,

The girls who laugh and banter.

There's none to me like the merry lass

Who wears a Tam o' Shanter.

A WEYLER VICTORY

"Place another victory to my credit," exclaimed the Spanish general.

"I didn't hear any noise," ventured the amanuensis.

"No. This was a moral victory. I saw some Cubans and resisted the temptation to fight them."

WHERE DANGER LURKS

"What a beastly cold you've got Sam ! Where did you get it ?"

"It's not a cold, it's hay fever. I got it dancing with that grass widow the other night !"

DECEIVING

She — What a little mouth your young lady friend has ! It doesn't look large enough to hold her tongue.

He — It doesn't.

WHAT JOHNNIE KNEW

Mack — Can you get me a lock of your sister's hair, Johnnie ?

Johnnie — No ; but I can tell you where she gets it.

SOME STORES

Tommy — What kind of a store is that one, papa, where they have three-colored glass jars in the window ?

Papa — That's an apothecary shop, Tommy.

Tommy — And that place next door to it that has three balls in front of it ?

Papa (with a sigh) — Oh ! that's a hypothecary shop. Tommy !

Wallace : "We have a cat that tries to play the piano."

Ferry : "Huh ! You ought to hear ours try to sing."

Maud : "Why do you call that ring, a war relic ?"

Ethel : "I won it in my first engagement."

Young Lady : "How much does it cost to have tooth taken out ?"

Dentist : "Half a crown, miss ; but by the dozen it comes cheaper."

"Mrs. Stebbins is the meanest woman on earth."

"What has she done now ?"

"She gave her little boy a slice of bread and butter and told him to go out and sit where he could smell the blackberry jam Mrs. Perkins was making."

Conceited Young Man : "I wonder why that beautiful young lady over there looks at me so much. I think she is trying to make an impression."

Sarcastic Young Lady : "That is not the reason. She has weak eyes, and the doctor has told her to relieve them by looking at something green."

CUT THIS OUT

and forward with One Dollar, for a year's Subscription of

The Licensed Victuallers' GAZETTE

Name _____

Address _____

We will return a Receipt

Our address is :

The Publishers of The Licensed Victuallers' Gazette

Room 26, 204 St. JAMES Street

MONTREAL.

**Get
your printing
done at
The Licensed
Victuallers' Gazette
204 St. JAMES Street
Room 26.**

Report of the Last Meeting

A very large and enthusiastic meeting of the English Speaking Retail Licensed Victuallers' Benevolent Association, was held in their hall, Notre Dame Street, on Wednesday the 10th instant, and after several propositions for new members had been received and others admitted to membership, the president announced that at the next meeting of the Association the nomination of officers for the ensuing year would be received.

As the several offices are expected to be keenly contested, every member is expected to be present at the next meeting to be held on the second Wednesday in December.

Several communications were read, principally one from the Secretary of the Montreal Licensed Victuallers' asking our cooperation in connection with the amending of the Quebec Licensed Act, at the approaching session of the Legislature, and a strong committee was appointed to act in conjunction with the other association.

After several routine matters had been received, the meeting adjourned with a request from the President that every member be present at the next meeting and induce all others to attend as well.

ED. R. FITZGERALD,
Secretary.

NOTE AND COMMENT

The Tammany victory in New York summed up in a nutshell, is nothing more nor less than a protest against the attempt of a few individuals who thought to frame a code of morals, peculiarly their own, then force the great majority to accept the same.

The goody, goody people have received their quietus and won't bother any one for a time at least. Not that we believe Tammanyism in its pre-

sent form, has come to stay. That would be a bad job for the people of New York. But something had to be done to restrain the intolerance of a few fanatics who wanted to deprive people of their liberty.

Seeing that the unfortunate death of Henry George had placed the independent parties hopelessly out of the race, the next best thing happened. The workingmen of New York declared plainly and emphatically that they will not be deprived of their beer or other little luxuries. It is now in order to see that Tammany gets no more than its share of the good things going.

We predict that a similar lesson will be given to our prohibitionist friends of Canada when the vote is taken on the plebiscite.

The Hotelkeeper's Dream

Retiring to bed, one evening, after an ordinary day's business, but unusually free from the customary annoyances, I fell into a beautiful sleep and dreamt:

That no one had asked me for credit.

That no one had tried to pass bad money at the bar.

That no "bum" had got drunk outside in a lane, then come into my place to raise a row.

That only fifteen policemen had called during the day for free drinks.

That my customers had used the cuspidors instead of the floor.

That no bottles or glasses had been broken during a whole day.

That no one had wanted to borrow five dollars.

That no one grumbled about the whiskey, or said the beer was flat.

That only ten beggars called.

That only seven persons asked me to buy lottery, raffle or concert tickets.

That my wife was not invited to take part in a bazaar.

And that there were going to be no additions made to the church.

It was a heavenly dream; but Alas! all at once the boy called out.

Get up Mr. Smith, Major Browne wants to borrow the horse and buggy.

And the fellow, who had two drinks here yesterday is arrested, and his wife swears that if you don't pay his fine she will take her oath you kept open all night to make him drunk.

And those fellows to whom you refused to give a drink, went out and fought, the papers all blame you for it. The three policemen who arrested them, say that you had better fix things up or it will be hot for you.

And the safe was left open last night, and you don't need to lock it to-day.

And there is a petition in circulation to close up the hotel.

So, you had better have your breakfast in peace, then come down to straighten things out a bit.

I hastily dressed, attended to the above, and was even thankful that, if only for a few hours, my mind had been free from the ordinary cares of a restaurant or hotelkeeper.

GEO. SMITH.

Are you a Hotel or Restaurant Keeper?

Don't forget that the Licensed Victuallers are fighting for the Rights of all those engaged in the Trade, and it is our duty to become a member of the Association.

Don't forget that a union is made up of units. You count as much as any one, and receive equal benefits and protection, therefore, should make equal sacrifice in time and money.

If not a member, send in your name to the Secretary,

English Organization :

ED. R. FITZGERALD, The Head Light, Corner Conde and Centre Streets, Pt. St. Charles.

Or,

Mr. L. A. Lapointe, The Osborne House, 36 Osborne Street, City.

Or any of the following:

Theo. Lauetot, Corner St. Gabriel and Notre Dame Streets.

Arthur Jones, Corner St. Patrick and Wellington Streets.

Cyrille Vallée, Queen's Hotel, Montreal.

Henri Dubois, 1 & 5 Chaboillez Square.

P. Carroll, Corner Duke and Wellington Streets.

T. Lynch, The St. Elmo, McGill Street.

Chas. Willis, Notre Dame St., just east of McGill Street.

Fred. Friend, Recollet Street.



FULLY WORTH ITS WEIGHT IN GOLD

The power of gold is wonderful. It buys houses and land, men and women, comfort and pleasure, but it can't buy health.

The health that one bottle of Abbey's Effervescent Salt gives is worth many times the pleasure and comfort that it is equivalent in gold can buy.

Health alone can produce wealth. Wealth is useless without health.

Abbey's Effervescent Salt

is vivific. It builds up the tissues that worry and work and neglect break down.

This great English preparation induces sleep—nature's great healer. It rids the body of that health-sapping fiend, Indigestion. It fits the system to expel and repel La Grippe, Rheumatism, Gout, Fever, Neuralgia, Spleen Affections, Nervous Depression, Sick Headache, Constipation, Skin and Kidney Complaints. It purifies the blood and clears the complexion.

We have a little booklet, "An Invitation to Health," which is yours for the asking.

Abbey's Effervescent Salt can be obtained of all druggists.

Price 26 or 60cts. a bottle.

THE ABBEY EFFERVESCENT SALT CO., MONTREAL, CANADA.

SMALL MAXIMS

Dorothea Moore in the Chap Book. That wasn't such a bad mistake of the boy who spelled it philanthropists.

It is a pity that people write reviews instead of having something to say about books.

If one half the world doesn't know how the other half lives, it isn't the fault of the women.

The Lord loveth a cheerful giver, but not so well as the tramp.

The great necessity of modern pedagogies seems to be a chair on the psychology of spanking.

A man never gets used to a woman's honest insincerity.

Take the poet's eyes and ears—but the nose of the scientist.

Character always writes its subtle advertisement upon the body.

"I do hate stingy people," said the man as he gave liberally of the money his wife earned.

This nation is a long time understanding the relativity of success.

Life is none the less an art because it has a cerebral anatomy.

When all the world has grown so clever it will soon be time for the dull to get their innings.

Some folks are like a theater flat; all length and breadth but no thickness.

Only God is absolute, and Him we know not—and yet people claim essential virtues.

It is the thing that a man does that betrays what he really is—and he is often the most surprised.

A bird in the hand is worth two that have learned to fly.

Why do the satiated never take a hint from a hungry dog? He likes life.

It is scarcely necessary to remind the Manufacturers, Importers, Wholesale Dealers, &c., in the Liquor Trade, that they will best serve their own interests, by advertising in this paper, because it will reach all those engaged in the Liquor business in this province, and a number outside.

This is

the

place

for

your

Adv't.

The Licensed Victuallers' Gazette

ORGANE OFFICIEL DES COMMERCANTS
DE LIQUEURS LICENCIÉS

Parait tous les premiers et troisièmes
jeudis de chaque mois

ABONNEMENT : Un an \$1.00
Six mois50
Le numéro 5 cents

PAYABLE D'AVANCE

ANNONCE 10 cents la ligne
Une réduction sera faite pour les annonces à long terme

The Licensed Victuallers' Gazette Co.,
MECHANICS' HALL,
204 RUE ST-JACQUES,
CHAMBRE 26. MONTRÉAL.



A NOS AMIS

Adressez tous travaux d'impressions à nos bureaux. Ils seront faits avec les caractères les plus nouveaux, promptement et à bon marché. Mechanics Hall, 204 rue Saint-Jacques, chambre 26.

Qui devrait payer pour le plébiscite?

Voilà une question qui s'impose à l'attention de nos législateurs.

Il est bon de consulter le peuple sur les grandes questions d'intérêt public, mais encore faut-il avoir des raisons sérieuses pour justifier les dépenses considérables qu'occasionne une pareille démarche.

Le vote populaire ne saurait être accordé sur la demande de quelques groupes isolés. Avant de prendre une telle détermination, il faut avoir la certitude que la majorité des citoyens le désire. Autrement, c'est se mettre pour rien sur les épaules de grandes dépenses de temps et d'argent.

Ainsi, dans la question de prohibition, est-on bien sûr d'exprimer la volonté du peuple en lançant le plébiscite?

Les buveurs d'eau sucrée vous diront que oui, mais sur quoi s'appuient-ils? Ils n'ont jamais pu faire élire un des leurs dans aucun comté comme membre du parlement.

Il est vrai qu'ils ont fait adopter l'acte de tempérance dans un certain nombre de localités, mais ce n'est pas la centième partie du pays.

Dans tous les cas, si les prohibitionnistes se croient justifiables de demander le vote populaire, ils devraient en prendre leur part de responsabilité. Et ce ne serait pas se montrer exigeants que de leur faire payer les dépenses du plébiscite s'ils ne réunissaient pas au moins le tiers des votes enregistrés.

Ces prétendus réformateurs ont déjà trop fait dépenser d'argent dans les différents comtés du pays. Il est temps qu'on les rappelle à la raison.

Qu'on leur impose les conditions que nous venons de mentionner, et qui sont justes, vous verrez qu'ils n'iront pas aussi vite, que leur zèle se ralentira.

Le vote populaire n'est pas une chose que l'on accorde sans mûre considération, et ceux qui en font la demande devraient être tenus responsables des dépenses, s'ils ne justifient pas leurs prétentions par la majorité des votes.

Un bon conseil

Si nous combattons les sociétés de prohibition, ce n'est pas que nous désirions voir les apôtres de la tempérance, hommes et femmes, tomber dans l'oisiveté, rester tout à fait inactifs.

Au contraire, nous voulons qu'ils emploient utilement leur temps, qu'ils mettent leurs loisirs à la protection de la morale.

Nous savons trop tout le bien que peuvent faire ses bonnes âmes, ces esprits d'élite, pour les laisser plus longtemps prêcher dans le désert. C'est notre devoir de les avertir, comme c'est notre devoir de leur signaler les plaies sociales à guérir. Il y en a beaucoup. Nous ne voulons pas les énumérer toutes, de crainte que ces moralistes s'affraient devant la tâche à entreprendre.

Citons pour aujourd'hui un cas qui mérite bien leur attention. Il s'agit de l'émigration des jeunes garçons que l'on nous envoie d'Angleterre ou autres parties des îles britanniques.

Cette émigration n'est guère enviable et nos scrupuleux amis de l'ouest auraient dû depuis longtemps déjà faire les démarches nécessaires pour y mettre un terme.

Au lieu de demander la suppression des boissons qui fera perdre au trésor public plus de huit millions de piastres par année et fera peser sur les cultivateurs de nouvelles et lourdes taxes, que n'a-t-on réclamer la suppression de cette émigration malsaine dont nous venons de parler?

C'aurait été là faire une œuvre utile. Nous avons assez de nos orphelins et autres petits infortunés à avoir soin sans aller chercher à tort et à travers sur les pavés de Londres et autres grandes villes des îles britanniques, des enfants qui nous arrivent déjà viciés et qui ne sont, pour le plus grand nombre, que des gibiers de prison.

Il est temps encore de s'occuper de cette plaie sociale et de bien d'autres. Croyez-nous, mettez de côté la prohibition que vous voulez imposer au Canada et qui ferait plus de mal que la vente libre des boissons, et travaillez, d'un autre côté, pour améliorer la condition morale et matérielle du peuple.

Oui, le remède que vous voulez appliquer serait pire que le mal. L'un des prélates les plus distingués du clergé canadien a lui-même manifesté cette crainte.

On servira mieux la cause de la tempérance en employant la persuasion qu'en employant la force. Laissons au clergé de toutes les dénominations religieuses le soin d'accomplir cette œuvre. Elle est infiniment mieux en leurs mains qu'en celles des laïques, tout fervents apôtres qu'ils soient.

Nous souhaitons que ce conseil soit suivi, mais nous n'osons l'espérer. N'importe, nous avons fait notre devoir. C'est dommage tout de même, car ces personnes, riches et pouvant disposer de leur temps, auraient pu rendre de grands services à la société. Ils aiment mieux continuer leur folle propagande, ils mourront sans avoir vu se réaliser leur projet.

— Comment! Elle a vingt-cinq mille livres de rente et cinquante-cinq d'âge, et vous refusez sa main?

— Mon cher, si elle avait vingt ans de plus, je l'épouserais sans retard.

Le Puritanisme dans Ontario

Quelques personnes de Montréal, en promenade à Ontario, se trouvaient, dimanche dernier, dans la ville de Saint-Thomas.

Après avoir entendu une messe basse, écrit l'une d'elles, nous sommes retournées déjeuner à l'hôtel. Peu de chose à vous mettre sous la dent vous dit-on; "c'est le jour du sabbat," et l'on fricote le moins possible, ce jour-là; mais on vous demande tout de même le plein prix du repas.

Nous passons dans la salle de lecture. Une vingtaine de personnes sont occupées à lire ou à faire semblant de lire. On remarque cependant que plusieurs se lèvent, de temps à autre, et quittent la salle, pour y revenir quelques minutes après avec la même figure longue et un air assuré de sainteté bête. Où vont-ils si souvent ces gardiens de sabbat? Voici:

La buvette de l'hôtel est fermée à clef, hermétiquement close; pas moyen d'y pénétrer pour ceux qui ne sont pas initiés aux secrets de la confrérie. Une porte, à gauche de l'entrée principale et placée au fond d'un couloir, est faiblement éclairée par une lampe fumeuse: c'est là qu'est l'entrée du temple de Bacchus. Trois coups frappés discrètement à cette porte ou un signe convenu d'avance, vous ouvrent la sentine au whiskey: ce n'est pas plus malin que cela.

Une quinzaine de dévots qui étaient, quelques instants auparavant, occupés — ou qui semblaient l'être du moins, — à la lecture des journaux religieux, se frottent maintenant la bedaine avec bonheur sur la devanture du comptoir et boivent avec glotonnerie.

Dans la salle de lecture, la trombine ou la figure de tous ces rigides Puritains étirée, allongée de plusieurs pouces; les yeux se tournaient saintement vers le ciel; dans la buvette, il

a métapsycose de la figure de ces saints farceurs: le visage d'emprunt a fait place à une physionomie animée, et les yeux ci-devant si ternes, si inexpressifs, lancent des éclairs; au silence hypocrite d'auparavant a succédé un feu roulant de propos grivois auxquels se mêlent, sous forme d'assassiné, quelques jurons sonores, des goddam ronflants; puis l'on boit, l'on boit encore, et ces messieurs vont reprendre leurs sièges à la salle de lecture où ils reprennent leurs masques pharisaïques.

Mais ce n'est pas tout.

A droite de l'entrée principale de la buvette et fermée à clef comme nous l'avons dit, est une autre porte éclairée, elle aussi, par une autre lampe fumeuse. Pour réussir à ouvrir cette deuxième porte, il faut de toute nécessité avoir le mot de passe, le cracher par le trou de la serrure, ou se faire accompagner, si vous êtes un profane, par un initié qui répond de votre décretation.

Une fois admis dans cette nouvelle chambre, vous apercevez autour des tables à cartes des personnes de tout âge absorbées dans l'exercice de divers jeux. On joue pour l'argent. Sur les tables sont plusieurs piles de pièces blanches adossées à des billets de banque. Derrière les chaises des joueurs et un peu tout autour, gisent des bouteilles, les unes déjà éventrées, les autres encore intactes.

Ici, l'on se gêne moins que dans la buvette; on rit, on parle et l'on jure librement.

C'est vers neuf ou dix heures du

soir que l'orgie, dissimulée tant bien que mal jusque-là, se montre dans toute sa laideur.

Ces Puritains modernes prétendent que, pour bien sanctifier le jour du sabbat il faut rester, toute la journée, religieusement assis sur son arrière-train, et cette manière de voir la sanctification du dimanche leur va admirablement bien, vu que la plupart d'entre eux seraient incapables de se tenir debout, si cette posture était indispensable au salut de leurs âmes puritaines.

Le tableau ci-dessus n'est certainement pas fait à plaisir. Nous sommes sûr que c'est le portrait fidèle de ce qui se passe, le dimanche, dans les sept-huitièmes des hôtels de la province où l'on se scandalise de voir circuler des tramways, d'organiser des fêtes champêtres, d'ouvrir les portes d'un musée, de faire des promenades en bateaux ou de donner des concerts sacrés.

On retrouve la même pratique, la même hypocrisie dans tous les endroits où le *Scott Act* a été imposé par une majorité d'une dizaine de citoyens que l'on a contraint d'agir ainsi par intimidation ou à qui l'on a fait des promesses.

C'est généralement dans ces localités que l'on fabrique illicétement du whiskey. Adressez-vous aux voyageurs de commerce que leurs affaires appellent dans ces lieux dits de tempérance. Ils vous répondront infailliblement qu'on y consomme des spiritueux aussi bien là comme ailleurs.

Voilà ce que nous réservent les fameux prohibitionnistes, qui n'ont pas encore trouvé beaucoup de partisans dans la province de Québec, mais qui pourraient bien un jour ou l'autre, si l'on ne donnait l'éveil, se faire prendre au sérieux.

A part la question de moralité, il en est une autre que ces messieurs oublient de nous parler et qui n'est certes pas la moins importante: la question du revenu. De quelle source vont-ils tirer les sept ou huit millions que la prohibition enlèvera au trésor public?

Prélèveront-ils de nouveaux impôts sur les articles de consommation, sur les gages des salariés ou sur les produits de la campagne? Ils ne nous en ont encore rien dit.

On voit combien cette question est importante et avec quelle soin nos buveurs d'eau l'évitent. C'est pour eux un terrain dangereux sur lequel ils n'osent pas s'aventurer. Il faudra pourtant qu'ils y viennent, car la population de la province de Québec, population que l'on peut considérer comme ne faisant pas un abus des liqueurs, ne se laissera pas prendre par les théories creuses de ces gens-là.

Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro, car en publiant les notes de notre ami de Montréal, nous avons voulu seulement démontrer combien les paroles des fanatiques sont peu en harmonie avec leurs actes.

Une brave fille se présente à un guichet de la poste et demande un timbre pour Vaudreuil. On lui remet un timbre de trois sous qu'elle regarde avec une certaine méfiance. Puis s'adressant à l'employé elle lui dit :

“C'est y bien pour Vaudreuil au moins?”

“Evidemment répartit l'employé!”

“Ah! c'est que voyez-vous, reprend la jeune fille, j'en ai acheté un hier pour Sorel et il était de la même couleur.”

**Commandez
vos
travaux
d'impressions
au journal
The Licensed
Victrallers' Gazette**

204 RUE ST-JACQUES
Chambre 26.

NOTRE JOURNAL

Nos agents commenceront avec le premier numéro du journal, la sollicitation des abonnements. Nous espérons qu'ils seront partout bien accueillis.

Les intéressés dans le commerce des boissons ne doivent rien négliger pour faire de la *Licensed Victuallers' Gazette*, un organe puissant, capable de combattre avec avantage les gens qui croient avoir pour mission de faire manger et boire aux autres que ce qu'ils mangent et boivent eux-mêmes.

Nous avons adopté pour notre journal le principe qui existe dans les pays où le journalisme est prospère. La vente s'en fera au comptant : CINQ CENTS par numéro ou une piastre par année, ce qui fait une réduction de trente cents.

De notre côté, nous nous efforçons de rendre le journal aussi intéressant et aussi utile que possible pour les hôteliers, les épiciers et enfin tous ceux qui font le commerce des boissons en gros ou en détail.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

LA BIÈRE

La bière chez les anciens.—La cervoise en Gaule et en Germanie.—Corporation des brasseurs de Paris au moyen âge.—Production et consommation de la bière en France et à l'étranger.—Propriétés de la bière.—Ses qualités et ses maladies.—Médecins de bières.

De tout temps, l'homme a consommé des boissons alcooliques. Dans les pays où la vigne a pu s'accorder, c'est le vin qui a les honneurs de la consommation courante. Les habitants des pays à pomme boivent, à défaut de vin, du cidre. Ceux des régions privées de fruits se sont ingénier à fabriquer des liquides fermentés avec des substances diverses ; c'est ainsi que le *kéfir* des Tartares est fait avec du lait de vache, et le *koumis* de Caneasie avec du lait de jument.

Dans les pays riches en céréales, l'esprit industriel a songé à transformer en sucre l'amidon de divers grains pour obtenir un liquide sucré qui, soumis à la fermentation, donne une boisson alcoolique. Les grains les plus employés à cet effet sont :

Le seigle servant à préparer le *kwas*, boisson très répandue en Russie ;

Le maïs avec lequel on fabrique le *chika* au Japon ;

Le riz qui est employé à la préparation du *saké* en Chine et au Japon ;

Enfin l'orge servant à la fabrication de la *bière*, l'une des meilleures boissons et des plus répandues.

La bière est connue depuis la plus haute antiquité ; nous la retrouvons, en effet, chez les Indiens de la première dynastie où elle porte le nom de *vin d'orge*. Presque à la même époque, les Egyptiens la connaissent sous le nom de *zythum* et c'est au dieu Osiris qu'ils en attribuaient l'invention. La bière de Peluze, ville située sur les bords du Nil, fut particulièrement en renom.

De l'Egypte, la bière passa en Grèce où elle fut appelée *zuthos*, puis en Italie où elle reçut le nom de *cerealis liquor*. Bien que les détails nous manquent sur la qualité de cette bière, on est fondé à croire qu'elle devait être assez bonne et même recherchée, puisque nous savons qu'on la servait aux festins qui se donnaient chaque année, vers le mois d'avril, en l'honneur de Cérès, déesse de l'agriculture.

En pénétrant dans les Gaules, les Romains ne furent point peu surpris de trouver chez nos ancêtres une liqueur, la *cervoise*, préparée avec de l'orge fermentée. Le mot *cervoise* semble venir de Cérès. Une légende populaire des Flandres veut que ce soit *Gambrinus* qui ait découvert la cervoise ; mais ce *Gambrinus* n'est qu'un héros imaginaire et la découverte de la cervoise reste ignorée. Les Germains connaissent également cette boisson dès les premiers siècles et Tacite, nous rapporte que dans les festins ils en buvaient à s'en rendre malades, ce qui prouve que les temps ne changent pas autant que l'on veut bien le dire.

Un empereur romain ayant ordonné l'arrachage de la vigne en Gaule, la cervoise devint d'un usage général, de même qu'en Germanie, où furent créés les mots de *bière*, *brassin*, *brasserie*, etc.

La brasserie fut assez florissante en France sous le règne de Louis IX qui accorda à la corporation des brasseurs de Paris certains priviléges royaux.

La durée de l'apprentissage était de cinq ans et celle du compagnonnage de trois ans : les statuts de la corporation témoignent d'un vif désir de faire de la bonne bière ; mais il faut croire que le but n'était pas toujours atteint, car Villon, poète illustre et buveur émérite, parle fort irréverencieusement de cette boisson, qu'il traite de "sale cervoise."

Au XVII^e siècle, les corporations de brasseurs existent toujours, et dans plusieurs provinces, notamment dans l'Artois et le Hainaut, les charges sont héréditaires.

Lorsque vint la Révolution qui démolit les corporations de brasseurs, comme d'ailleurs toutes les autres, il y avait à Paris *soixante-dix-huit*

maitres brasseurs et plusieurs inspecteurs de bière nommés par le roi et appelés *maitres des gardes*.

C'est surtout au XIX^e siècle que la brasserie prend une grande importance, grâce aux perfectionnements apportés à cette industrie après les découvertes scientifiques de Payen et de Pasteur. Actuellement, la France, qui ne fabriquait que 3 millions d'hectolitres de bière par an en 1805, en produit 9 millions, et il est permis d'espérer que ce chiffre s'élèvera encore, si l'on songe que, depuis longtemps, chaque année amène une plus grande consommation.

Ce sont les pays du Nord qui produisent le plus de bière : l'Allemagne tient le premier rang avec 53,000,000 d'h. puis viennent l'Angleterre 52,330,000 d'h., les Etats-Unis (43,870,000 d'hect.), l'Autriche-Hongrie (17,000,000 d'hect.) et la Belgique (10,000,000 d'hect.). La France avec 100,000 h. n'a donc que le sixième rang pour la production de la bière.

De tous les peuples, ce sont les Belges qui, proportionnellement, consomment le plus de bière : la consommation annuelle par habitant y atteint le chiffre de 182 litres. Les Allemands arrivent bons seconds avec 120 litres ; puis se placent les Anglais, 118 litres, et les Suisses, 43 litres.

Au Canada, il n'y a aucune statistique qui nous permette de se rendre compte de la quantité de bière qui s'y consomme, mais on peut assurément la porter à au moins 50 litres.

En France, la consommation annuelle est de 19 litres par 5 habitants. Elle est évidemment plus grande dans le Nord et plus faible dans le Midi : c'est ainsi qu'un Marseillais ne boit, en moyenne, que 9 litres par an, tandis qu'un Lillois en consomme 359 litres : à Paris la consommation par habitant est de 12 litres : elle est de 36 litres à Saint-Denis, 48 à Nancy, 175 à Dunkerque, 245 à Roubaix, 271 à Tourcoing et 280 à Saint-Quentin.

Prise sans excès, la bière, en même temps qu'elle apaise la soif, stimule l'estomac et facilite la digestion. Elle doit ses propriétés rafraîchissantes à l'acide carbonique qu'elle contient en dissolution, et dont la présence se manifeste par une légère détonation lorsqu'on débouche une bouteille de bière. L'alcool lui communique ses propriétés stimulantes, et c'est le houblon qui lui cède, avec une amertume et une odeur caractéristiques, les principes qui la rendent tonique.

De plus, la bière est un véritable aliment, c'est-à-dire qu'elle renferme en dissolution des matières solides (dextrines, sucres, matières albuminoïdes, etc.) assimilables par l'organisme. Aussi dit-on communément, avec raison, que la bière engrasse et d'aucuns assurent que l'obésité dont les Allemands sont si souvent embellis provient, pour une large part, de la consommation exagérée qu'ils font de la bière.

L'eau et l'alcool ajoutés à la bière ou, ce qui est identique, bus immédiatement après que l'on a absorbé de la bière, rendent la digestion de celle-ci très difficile et peuvent parfois amener des troubles assez graves dans l'organisme.

Une bonne bière doit être limpide et d'une saveur amère, sans être acide. Lorsque l'une de ces deux

qualités fait défaut, la bière est dite *malade*, et dans certains pays, les grandes brasseries ont un employé qui passe périodiquement chez les clients pour visiter la bière dans les caves, afin de la guérir des maladies qui peuvent l'atteindre, telles que le trouble de levure, le trouble de résine, le goût rance, le goût moisi, etc., etc. ; ce spécialiste est désigné sous le nom pittoresque de *médecin des bières*.

Dans les bières de fermentation basse, on recherche, de plus, une mousse abondante et épaisse. Afin d'augmenter la mousse, on débite généralement la bière dans les verres au moyen de pompes à pression particulière. C'est le café des Princes, à Paris, qui le premier employa ce procédé en 1852. La bière, en circulant dans les tubes reliés à la pompe, peut laisser des dépôts organiques qui altèrent sa qualité ; c'est pourquoi l'usage des pompes à pression pour la bière est interdit en Allemagne.

(A suivre.)

**SI VOUS
VOULEZ RIRE**

... ACHETEZ ...

Le Canard

**Le seul journal comique
du genre en Canada...
UN SOU . . . En vente
dans tous les dépôts de
journaux.**

A. P. PIGEON, Edit.-Prop.

**Cet espace
est
libre
pour
votre annonce**

Pour les Hommes d'affaires

Hazlitt, dans un de ses essais littéraires, représente l'homme d'affaires comme une espèce d'individu sordide, attelé au chariot d'un métier ou d'une profession, et qui, dit-il, n'a rien à faire que de ne pas sortir des sentiers battus, et de laisser les choses suivre leur cours.

Rien n'est moins impartial, rien n'est moins vrai. Il y a sans doute des hommes d'affaires bornés, comme il y a des savants, des littérateurs et des législateurs bornés ; mais parmi les hommes d'affaires, il y en a aussi qui sont parfaitement capables de concevoir et d'exécuter les plus grands desseins.

C'est ce que Burke savait bien lorsqu'il disait, dans son discours sur le bill pour le gouvernement de l'Inde, qu'il connaissait des hommes d'Etat qui n'étaient que des épiciers, et des épiciers qui déployaient dans la conduite de leurs affaires le génie qui devrait distinguer les hommes d'Etat.

Il est évident que l'école des affaires est loin d'être une école aussi étroite que certains écrivains voudraient nous le faire croire.

M. Helps était certainement bien plus près de la vérité, lorsqu'il disait que les hommes d'affaires consommés étaient presque aussi rares que les grands poètes. Le fait est qu'il n'est aucune branche de l'activité humaine dont on puisse dire aussi justement que de celle-ci que "les affaires font les hommes."

C'est une erreur, qui de tout temps a été chère aux niais, de prétendre que le maniement des affaires rend les hommes improches aux travaux qui exigent du génie. Shakespeare fut un habile administrateur de théâtre, et peut-être se piquait-il plus de ses qualités d'organisateur que du génie dont il a fait preuve dans la composition de ses drames et de ses poèmes. Linnée, le grand botaniste, menait de front l'étude des plantes et la confection des chaussures ; et mille autres exemples qui prouvent que les plus hautes capacités intellectuelles ne sont pas incompatibles avec le parfait accomplissement des devoirs d'une profession.

**

La route du succès en affaires est habituellement la route du sens commun. Quoi qu'on reproche bien souvent à la fortune d'être aveugle, le fait est qu'e 'ne n'est pas aussi aveugle que 'ne sont es hommes eux-mêmes. Ceux qui voudront bien prendre la peine d'observer comment les choses se passent réellement dans la vie trouveront que la fortune est très fréquemment du côté des industriels, comme les vents et les flots sont aussi très souvent du côté des navigateurs expérimentés. Le succès court sur les traces des efforts bien dirigés.

Il faut en affaires de l'activité. Tous ne réussissent pas également, c'est vrai ; mais chacun, à tout prendre, réussit ou peu s'en faut, selon ses mérites. "Quoique tous ne puissent pas, dit le proverbe toscan, avoir leur maison sur la grande place, chacun cependant peut s'y réchauffer au soleil.

**

Il n'est point bon pour l'homme que a vie lui soit trop facile, et mieux vaut mille fois être dans 'a nécessité de travallier fort et de vivre pauvrement, que d'avoir toujours tous ses besoins satisfaits d'avance et un oreiller de duvet pour se reposer des fatigues qu'i n'a pas endurées. Débuter

dans 'a vie avec des ressources relativement médiocres semble être pour l'homme un aiguillon si nécessaire, qu'on pourrait dire que c'est une des conditions essentielles du succès.

Aussi un juge éminent, à qui on demandait par quels moyens on réussissait e mieux au barreau, répondit-il : "Les uns doivent leur succès à leurs grands talents, les autres à des relations puissantes, et quelques-uns à de vrais miracles ; mais la grande majorité doit son succès à ce qu'elle commence sans un sou vaillant.

Ainsi envisagé, la nécessité de travailler n'est point un châtiment ; c'est une bénédiction : c'est la racine même et la source de tout ce que nous appelons progrès et civilisation. Il ne pourrait pas y avoir pour l'homme un plus grand malheur que de pouvoir obtenir sans aucun effort la satisfaction de tous ses désirs.

Le travail est intimement lié au bonheur de l'homme. Le marquis de Spinola demandant un jour à sir Horace Vere de quoi son frère était mort, — "De n'avoir rien à faire," répondit-il—Hélas ! s'écria le marquis, c'est bien assez pour tuer n'importe qui.

**

Ceux qui échouent dans leurs projets prennent volontiers le ton de l'innocence persécutée, et n'éprouvent généralement le besoin de se livrer à aucune enquête pour conclure que tout le monde moins eux-mêmes, est coupable de leurs malheurs ; ou bien ils se figurent n'avoir pas de chance, et pensent que le monde entier, sans qu'il y ait aucunement de leur faute, est ligué contre eux. Un des plus remarquables spécimens de cette espèce allait jusqu'à donner comme sa ferme conviction que s'il eût été chapelier les hommes lui eussent joué le tour de venir au monde sans tête.

Mais si l'on examine les choses de près, on arrive vite à la conclusion que la plupart des gens qu'on entend sans cesse déplorer leur mauvaise chance ne font que recueillir les fruits de leur propre négligence, de leur désordre, de leur imprévoyance et de leur manque d'application.

L'attention, l'application, l'exactitude, la méthode, la ponctualité, la promptitude, sont les principales qualités requises pour mener à bien les affaires de toute espèce. L'application persévérente est indispensable dans toutes les occupations de la vie. L'exactitude est aussi de la plus grande importance : c'est le signe invariable d'une bonne éducation. Il faut en effet de l'exactitude dans les observations, de l'exactitude dans les discours, de l'exactitude dans les affaires.

Mieux vaut ne pas s'en mêler que de pas faire les affaires comme elles doivent être faites ; mieux vaut aussi mille fois faire peu de chose et le faire parfaitement, que de faire beaucoup et de ne le faire qu'à moitié. Aussi était-ce un homme sage que celui qui avait coutume de dire à ceux avec qui i étaient en affaires : "Restez encore un peu, que nous ca finissions une bonne fois."

Il faut aussi de la méthode, qui consiste à faire relativement beaucoup d'ouvrage en peu de temps. Il en est de la méthode comme de l'emballage : un bon emballeur mettra dans la même caisse deux fois autant de choses qu'un mauvais.

La promptitude se trouve toute dans cette maxime : "le chemin le plus court pour faire beaucoup de choses est de n'en faire qu'une à la fois." Ne laissez non plus jamais rien d'inachevé dans l'intention d'y revenir

lorsque vos loisirs vous le permettront.

Voilà les qualités pratiques ordinaires qui doit voir l'homme d'affaires. Il doit en outre faire preuve, à un haut degré, de discréption, de vivacité de perception et de fermeté d'exécution.

Parmi les qualités précieuses entre toutes pour un homme d'affaires, il faut encore mentionner le tact qui, bien qu'il soit en partie un don de la nature, peut, jusqu'à un certain point, être cultivé et développé par l'observation et l'expérience. Prompt à reconnaître et à prendre le meilleur parti, les hommes de tact réussissent généralement, par la décision avec laquelle ils agissent, à mener à bien leurs entreprises. Ces hommes sont ceux qui donnent à l'industrie une vie nouvelle, mettent sur tout ce qu'ils touchent le sceau de leur caractère, et comptent en tout temps parmi les agents les plus puissants de la civilisation.

LES GROUPES D'HABITATIONS EN AMÉRIQUE

Depuis quelques années, on se préoccupe beaucoup aux Etats-Unis des difficultés toujours croissantes que les maîtresses de maison éprouvent avec leurs domestiques. La situation est devenue tellement intolérable, qu'elle a fait naître la question des groupes d'habitations, question traitée au Congrès de la propriété foncière à l'Exposition de Chicago.

Des groupes d'habitations seraient construits de telle sorte, que plusieurs familles pussent avoir, dans le même groupe, des logements absolument séparés et indépendants, mais ayant une cuisine commune et un calorifère commun. (Dans certains projets destinés aux classes ouvrières, on ajoute une blanchisserie commune) ; on aurait ainsi réduit au minimum la main-d'œuvre domestique. Le cuisinier, chargé de l'alimentation d'un groupe, pourrait avoir des appointements considérables, sans demander un prix exagéré à chaque famille faisant partie du groupe ; on serait en droit d'espérer une nourriture convenable à un prix modéré.

Quant au mécanisme de ce bienheureux phalanstère, voici comment il fonctionnerait : à l'heure du repas, une sonnerie électrique avertirait la famille que les plats sont à point ; la maîtresse de la maison répondrait par une autre sonnerie, que l'on va se mettre à table ; un monte-chargé, probablement électrique, apporterait la nourriture tenue au chaud ou au froid dans des récipients en métal poli dont les doubles parois renfermeraient de l'eau chaude ou de la glace ; suivant la fortune de la famille, les membres de la famille eux-mêmes, ou les domestiques, prendraient dans le mon-

te-chargé les récipients de métal poli et les déposeraient, soit sur la table, soit sur des trépieds à roulettes permettant de les faire circuler autour de la table sans fatigue et sans se lever.

On a proposé un très grand nombre de plans différents pour ces groupes d'habitations : les uns préconisent le système des appartements étagés avec une seule cuisine, soit dans le sous-sol, soit dans les combles ; d'autres soutenaient qu'il fallait mettre toutes les habitations côté à côté et les desservir par la face opposée à la rue ; enfin la plupart semblaient préférer les projets de groupes bâties, suivant des prismes droits, à base circulaire ou rectangulaire, avec cuisine au centre, desservant les habitations à l'aide de corridors rayonnant.

En pêchant à la ligne

I

Le soir de tous les samedis,
M'évadant du bureau, ce baigne,
Je m'en vais bien loin des soucis,
Pour pêcher en pleine campagne,
Sur la pêche, on a plaisir,
C'est un sujet des plus faciles,
Ce plaisir est représenté
Comme un passe-temps d'imbeciles.

Cependant, en fait de plaisir,
Je n'en connais pas de plus digne,
On peut rêver et réfléchir
Tout en pêchant à la ligne.

II

Assis sur l'herbe, au bord de l'eau,
J'écoute, l'âme émerveillée,
Le gazouillement de l'oiseau
Qui fait son nid sous la feuillée.
J'admire le chant éclatant
Que lance la vive alouette:
Elle ne chante qu'en montant
Comme doit faire le poète.
Ecouteant bouvreuils et pinsons
Chanter leurs amours sous la vigne,
J'apprends à faire des chansons
Tout en pêchant à la ligne.

III

Pour prendre le malin poisson,
Il faut varier son amorce,
Fort bien cacher son hameçon
Et ne pas causer avec force.
L'homme est beaucoup plus ingénue.
Quelque appât qu'on vienne lui tendre,
Fût-il hautement prévenu,
Il vient, s'approche, et se fait prendre.

Ici, franchement je le dis,
La bête est beaucoup plus maligne,
Je le constate, mes amis,
Tout en pêchant à la ligne.

IV

Voyant fuir le goujon devant
Le brochet qui cherche pitance,
Je me mets à songer souvent
A la lutte pour l'existence,
Les poissons ont leurs appétits,
Mais, sur terre, comme dans l'onde,
Les gros dévorent les petits.
Serait-ce donc la loi du monde ?

Contre cette loi de douleur,
Mon cœur se révolte, s'indigne,
J'apprends à devenir meilleur
Tout en pêchant à la ligne.

EMILE HERBEL.

- - ABONNEMENT - -

Pour recevoir le journal pendant une année, remplissez les blancs de ce coupon et envoyez le avec une piastre à l'adresse ci-dessous :

The Publishers of ...

"The Licensed Victuallers' Gazette"

Chambre 26, 204 Rue St-Jacques, Montreal.

Nom

Adresse

**Commandez
vos
travaux
d'impressions
au journal**

**The Licensed
Victuallers' Gazette**

204 RUE ST-JACQUES,
chambre 26.

LE BILLARD

Le jeu de billard semble avoir plus d'admirateurs tout depuis que M. E. L. Ethier, fabricant de billard, a fait des démarches auprès des gouvernements pour obtenir une réduction des impôts.

Tout le monde est d'opinion, en effet, qu'il est injuste de taxer un jeu aussi hygiénique et qui contribue à développer les forces physiques aussi bien que l'intelligence.

Il n'y a que dans la province de Québec où l'on fait payer des droits exorbitants pour l'usage d'un jeu aussi utile à la santé.

Ainsi, par exemple, en France, où pourtant les impôts de toutes sortes ne manquent pas, on exige qu'une piastre par année pour un billard. En Allemagne, cinq dollars. En Angleterre, cinq shillings. Aux Etats-Unis, un dollar.

Dans Ontario, l'impôt est de dix dollars; Manitoba, dix dollars; Nouvelle-Ecosse, cinq dollars; Nouveau-Brunswick, cinq dollars, tandis que dans la province de Québec, il s'élève à quatre-vingt-onze dollars.

On voit de quelle façon nos législateurs savent apprécier l'exercice du jeu de billard. Pendant qu'ils se sont efforcés de le répandre en l'exceptant, pour ainsi dire, de taxe, ici on semble vouloir le supprimer en lui imposant des droits ridicules.

Des démarches devraient être faites de nouveau auprès du gouvernement de Québec et des conseils municipaux pour en obtenir sinon l'abolition complète de la taxe sur les billards, du moins une réduction suffisante pour pouvoir la comparer avec celle des pays que nous mentionnons plus haut.

Tous les intéressés devraient se joindre à M. Ethier, qui a déjà pris l'initiative du mouvement et qui connaît parfaitement la question, pour obtenir le redressement d'un grief incontestable pour les joueurs de billard.

Notre journal sera toujours à la disposition de ces derniers, et nous les aiderons dans la mesure de nos forces à obtenir justice.

ALLO! ALLO!

CES DEMOISELLES DU TELEPHONE S'AMUSENT

Ah! ce qu'on a ri dans les bureaux du téléphone. Les petites téléphonistes ont failli en perdre le..... récepteur. Ce n'étaient que chuchottements et petits rires étouffés dans les mouchoirs. Que s'est-il donc passé? Oh! une chose bien grave. Quelques-unes de ces demoiselles ont abusé de leurs fonctions pour surprendre des petits secrets. Les faits remontent à quelques jours. Le scandale avait passé inaperçu. Mais voilà que, petit à petit, la chose a été connue.

Mais quelle est donc cette mystérieuse affaire?

Deux amants qui s'aimaient d'autant plus qu'ils mordaient au fruit de l'adultère ont commis l'imprudence de confier leurs secrets au fil téléphonique, oubliant qu'entre les deux communications se trouvent des oreilles de femme.

M. G... un clubman très connu, abonné du téléphone, entretenait des relations coupables avec une dame du monde dont le mari est également en communication avec les bureaux de la rue XXX. Les deux amants n'avaient rien trouvé de mieux pour se donner des rendez-vous et se dire des choses aimables que de se parler dans le tuyau de l'oreille—c'est le cas de le dire—au moyen du fil téléphonique. Dès que le mari était sorti, la femme coupable se précipitait à l'appareil et demandait la communication avec M. G.... Or il arriva qu'un jour une petite téléphoniste qui perdait son temps au bout du réseau saisit une conversation des plus affriolantes. Serments d'amour, baisers mille fois transmis, doux souvenir et charmantes promesses, rien ne manquait à la conversation. La petite téléphoniste se fit une pinte de bon sang! Ces demoiselles ne respectent rien, oh! mais rien, même pas l'amour.

Très amusée, la jeune employée voulut savoir la suite de cette intrigue amoureuse. Et, de fait, dès que M. G.... et sa maîtresse se trouvaient en communication, l'imprudente mettait l'oreille au récepteur. Elle s'amusait du bonheur coupable des deux amants. La conversation de la dame surtout était, paraît-il, particulièrement suggestive.

Mais ce serait mal connaître le tempérament d'une femme que de croire que cette employée pouvait garder pour elle seule le secret tombé incidemment dans son oreille. C'était trop drôle: elle en fit part à une de ses amies. Et, dès lors, ce secret devint le secret de Polichinelle. Elles furent deux, puis trois, puis quatre à rougir au bout de la communication... galante.

Mais les deux amants ne variaient point dans leurs causeries. Ils se disaient toujours à peu près les mêmes choses sentimentales. L'amour est simpliste. Et c'est, dit-on, ce qui en fait la beauté!

C'est alors que les petites téléphonistes résolurent d'inventer quelque chose pour corser l'intrigue amoureuse des deux abonnés. Non contentes d'écouter, elles parlèrent à leur tour. A partir de ce moment, les plus cruelles plaisanteries coururent dans le réseau à l'adresse de M. G...

—Allo! allo!

—Qui est là? demandait l'abonné, croyant avoir affaire à sa belle dame.

—M. d'A.... répondait la téléphoniste.

Tête de l'amant en recevant la pseudo-communication du mari! Ou bien c'étaient des rendez-vous ou des petites querelles, des baisers ou des reproches. M. G... vivait dans des tranches.

—Allo! allo! lui téléphonait-on.

—Qui est là?

—Moi, mon cheri. Nous sommes perdus:

—Que veux-tu dire?

—Mon mari sait tout!

Or le plus drôle, sans doute, de cette histoire, c'est que, dit-on, le mari ignore encore l'abus que l'on a fait de son honneur! Heureux homme!

Pourtant, les meilleures plaisanteries ne peuvent s'éterniser. Le malheureux abonné ne tarda pas à voir qu'il était l'objet d'une mystification... téléphonique. Il déposa une plainte. Une enquête fut ouverte avec discréction: Et les demoiselles coupables, prises sur le fait, ont été l'objet d'une grave mesure disciplinaire. Deux d'entre elles auraient été révoquées. Voilà le scandale.

Les Sauvages en France

A trente lieues de Paris, des cavernes de sauvages... Qui l'aurait cru? C'est pourtant comme cela. Et, M. Zaborowski les a visitées et a vu ces sauvages modernes. M. Frédéric Passy s'en était déjà occupé, il y a quelques années, et s'était efforcé d'initier les enfants de ces cavernes aux enseignements de la civilisation. Peines perdues. On a profité de sa charité; mais les conseils ont été vite oubliés. M. Zaborowski n'a pas eu de peine à s'en apercevoir. Nous voulons parler de la population des caves d'Ezy, à 1 kilomètre environ du bourg de ce nom, à la limite du département de l'Eure. Ces gens-là vivent de père en fils dans ces cavernes depuis le moyen âge, et constituent comme une peuplade à part, insoumise à toutes les obligations des citoyens français. Ils sont chez eux et on les laisse tranquilles. Ce sont des sauvages vivants à 400 mètres du chemin de fer et du télégraphe. Les voyageurs qui ont visité les caves d'Ezy ne sont pas bien sûrs d'avoir jamais, dans leurs pérégrinations au Soudan ou en Indochine, trouvé sauvages plus misérables que les indigènes de la planteuse Normandie.

Ils ne sont plus très nombreux aujourd'hui: une centaine à peine. Cette population des caves est bien connue dans le pays. Autrefois, comme la vigne poussait superbe dans la région, on venait le mardi de Pâques, époque où se faisaient les soutirages, goûter le vin nouveau. Peu à peu les vignes disparurent; les habitants des caves tombèrent dans une misère sordide, et retournèrent plus ou moins à l'état sauvage. Depuis plus d'un siècle ils vivent ainsi "de l'air du temps." Il est du reste peu des adultes des caves d'Ezy qui n'aient quelque histoire louche dans leur passé, sans que l'on puisse la connaître au juste.

Ces gens-là ne travaillent pas, ne possèdent aucun moyen d'existence régulier. La vie de chacun d'eux est un véritable problème. Ils couchent sur des feuilles sèches recouvertes d'une toile d'emballage et pèle-mêle. Leur batterie de cuisine se compose

presque exclusivement de boîtes de conserves ramassées sur les tas d'ordures. Quelques-uns se sont approprié quelque vieux poêle en fonte ou des débris de poêle qu'ils ont rassemblés et joints ensemble. Ils ont un puits commun au bas du coteau et s'en vont puiser l'eau, à l'aide d'un vieux crochet de bois, dans une écuelle.

Presque tous, en fait de vêtement, n'ont que de vieilles guenilles. Dans l'atmosphère étouffante de leurs caves, il n'est pas rare de voir de grands enfants économiser même des guenilles qu'ils obtiennent de la charité publique. Tout cela grouille ensemble dans le costume d'Adam. On se demande comment ils peuvent se nourrir. Et cependant, les familles prospèrent et les enfants abondent. L'ancienne population s'augmente de temps en temps, par la venue de nouveaux réfugiés.

Ainsi, M. Zaborowski a interrogé une jeune mère de quatre enfants, la seule qui fut vraiment vêtue. Elle lui a raconté qu'elle avait été amenée aux caves à huit ans. Elle est du pur type normand et, d'ailleurs, née dans un village voisin. Sa mère l'avait amenée avec elle, évidemment à la suite de quelque catastrophe survenue au père.

Les éléments de cette petite population se renouvellent évidemment avec les gens tarés et sans aveu des environs. Quelques types rappellent bien, par l'allure et le faciès, les hôtes habituels des prisons. Tous ces habitants des caves sont dans un état de dégradation inconcevable. Ils vivent bien de la vie sauvage, mais ils sont moralement pires que des sauvages. Ils se traînent dans le vice et l'ignominie. Et voilà ce que nous montre un département riche, en plein dix-neuvième siècle, à quelques pas des trains de chemins de fer et d'un bourg important! Un flot barbare au plein jour de la civilisation. Ce contraste saisissant est peut-être d'un certaine gravité.

HENRI DE PARVILLE.

En cour de police:

—Enfin, accusé, vous avez battu votre femme. Pourquoi?

—Voilà... Nous jouions au gros major... j'avais reçu les atouts... elle s'en est plainte... je les lui ai rendus!

Cet espace
est
libre
pour
votre annonce



THEOTIME LANCTOT

M. Lanctôt, le populaire propriétaire du Restaurant Commercial, situé à l'angle des rues Notre-Dame et St-Gabriel, est né dans la paroisse La-prairie le 17 juillet 1857.

A l'âge de 15 ans, il vint à Montréal et entra dans le commerce d'épiceries. Huit ans plus tard, il renonça à ce genre d'affaires pour ouvrir un restaurant de première classe rue Ste-Catherine.

Par son urbanité et son application qu'il mettait à bien servir le public, il ne tarda pas à conquérir pour son établissement la grande popularité qui s'attache aujourd'hui à son nom.

La maison Lanctôt était le rendez-vous de la jeunesse instruite. C'était le restaurant le plus en vogue de la partie Est de Montréal.

Il y a quelques années, M. Lanctôt voulant donner à son activité un plus vaste champ, vint ouvrir l'établissement qu'il occupe en ce moment et qui est très achalandé. C'est, en effet, l'endroit choisi par les hommes de profession et les hommes d'affaires qui aiment à bien dîner. C'est là que l'on s'adresse pour la plupart des banquets bien organisés. On y trouve les meilleurs crus, les mets les mieux apprêtés, les plus succulents. C'est le "Café de la Paix" de Montréal.

En dehors de ses affaires, M. Lanctôt est l'homme le plus aimable à rencontrer. Très généreux, il est toujours prêt à aider ses compatriotes dans le besoin ou qui commencent quelque entreprise nouvelle. Bien connu, très estimé, il ne compte partout que des amis.

Parmi ses confrères, il jouit d'une grande influence. Il a toujours occupé dans l'association des commerçants de liqueurs licenciés des charges importantes. Il en est aujourd'hui le président actif.

M. Lanctôt est aussi membre des sociétés Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, des Artisans, des Forestiers cosmopolitains et de la C. M. B. A.

Pendant six ans, il a fait partie du 65ème bataillon, et il était sergent de garde quand McKeown fut tué par Fitzpatrick, lors des troubles avec les orangistes en 1877.

S'il faut en croire les renseignements fournis par la statistique anglaise, les sociétés de la Grande Bretagne seraient fort prospères.

Les Oldfellows, de Manchester, auraient au-delà de 750,000 membres et 200 millions de capital.

L'Ancient Order of Foresters, fondé en 1790 et imité en 1832 à Philadelphie par une société portant le même nom pour les Etats-Unis, aurait au-delà de 888,000 membres.

Il recevrait chaque année au-delà de 17 millions de cotisations.

NOS PRIX COURANTS

VINS ET LIQUEURS.

		Per doz. qts.
Bon Bourgeois	2 00
St-Julien	3 25
Floirac	3 75
Montferrand	4 00
Médoc	4 55
Nos Caves	6 00
Château Pontet Canet	7 00
Château Lafite	16 00
<i>Bourgognes</i>		
Macen	4 00
Beaune	4 50
Pommard	6 00
Chambertin	10 50
Le Nanteil 1890	la caisse 42 B	14 00
" 1890	" "	12 00
Château d'Arsac 1890	" "	12 00
" " 1891	" "	10 00
Château du Général 1891	" "	7 00
St-Estéphe	6 00
Blaye	la caisse 25 B	8 00
<i>Sauternes</i>		
Graves	2 00
Balsac	5 50
Salernes	5 00
Sauterne	4 00
Graves	la caisse de 25 B	8 00
Hauts Sauternes	0 00
Château Yquem	10 00
<i>Champagnes</i> qts. pts.		
Louis Roederer	00 00 00 00
Arthur	00 00 20 50
Pommery	28 00 30 00
G. H. Mumm & Co	28 00 30 00
Morizet Sec	25 00 27 00
Perrier, Jouet & Cie	26 00 30 00
Dalbeck	22 00 29 00
Piper Heidsiek	25 00 27 00
<i>Champagne Duc de Montebello</i>		
Crémant brut	26 00 28 00
Carte blanche Extra Dry	24 00 27 00
<i>Saumur Mousseux</i>		
Carte Rose	12 50 14 00
Carte Blanche	15 00 17 00
<i>Mousseux</i>		
Bourgogne Mousseux, c.....	14 00 16 00
Moselle Mousseux, c.....	17 00 18 50
Hock Mousseux, c.....	12 50 14 00
<i>Spiritueux Canadiens, Gal. Imp.</i>		
futs. gals.		
Whiskey, 65 O. P.....	4 65
" 50	4 15
" 25 U. P.....	no est
Vieux Rye, de 4 à 7 ans	3 00
Rye Walker Imp case	7 75	8 75
" Club 1890 qts	9 25
" Club 16 Flask	9 75
" Walker 32 demi flask	10 25
LES MOTS DE LA FIN		
Quelques pensees :		
Le temps est le plus fort des justificateurs.		
On est bien heureux d'avoir un ami véritable ; mais combien est-on plus heureux encore d'en être un.		
L'originalité de la forme n'est souvent qu'une ficelle destinée à cacher le vide du fond.		
La violence est souvent une crise de la faiblesse.		
Sentence chinoise :		
" Ne jugez pas un homme d'après le parapluie de soie qu'il porte. Il vient peut-être d'en laisser un de coton à la place !"		
Quelle différence y a-t-il entre l'arche de Noé et l'absinthe ?		
---! ?		
---C'est que l'arche de Noé sauva nos pères et l'absinthe <i>Pernod fil.</i>		
Au cercle :		
---Ne parlez pas si fort, ce monsieur pourrait vous entendre.		
---Non ; il est très dur d'oreilles.		
---En êtes-vous sûr ?		
---Je les lui ai tirées...		

AVIS

Nous expédions notre journal à un grand nombre de restaurateurs et d'épiciers de Montréal, et nous espérons que chacun se fera un devoir d'encourager cette publication fondée exclusivement pour combattre le plébiscite.

Une cascadeuse avait acheté l'autre jour une paire de jarretières.

Le lendemain elle retourne au magasin les changer,

" -- Elles ne peuvent me convenir, dit-elle. Elles sont plus claires que les meubles de mon salon. Cela paraîtrait disparate aux personnes qui viennent me voir."

Un voyageur grincheux, nouvellement arrivé dans un hôtel, s'adresse à une dame inconnue :

--- Est-ce qu'il y a longtemps que vous êtes prisonnière dans cette .. ménagerie ?

Prisonnière n'est pas le mot, gardienne serait plus juste ; car je suis la patronne et c'est moi qui donne à manger aux animaux.

B... se trouve à la station télégraphique de Monte-Carlo, assis à une table, en train de télégraphier à Paris.

Entre dans le bureau une vieille anglaise à lunettes.

En voyant B..., elle le prend pour un employé du télégraphe :

--- Je voudrais envoyer une dépêche !

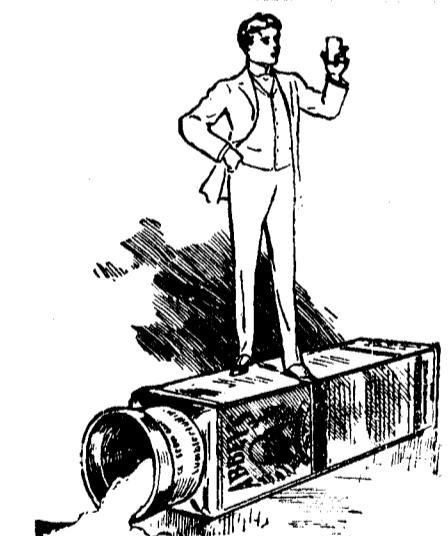
Alors B... levant brusquement la tête vers elle :

--- Quel âge avez-vous ?

Ahurissement de l'Anglaise, qui riposte en tremblant :

--- Cinquante-huit ans... à peu près.

Alors, fait brutalement B..., il faut venir avec votre mère !



LE PIEDESTAL DE LA SANTE.

Sans la santé la vie n'en vaut pas la peine.
La santé se perd si facilement, et on a assez de difficulté à la rétablir pour que sa conservation nous préoccupe avant toute autre chose. La négligence des désordres du système conduit souvent à la perte de la santé. Celui qui a perdu la santé devient un membre inutile dans la société.

Abbey's Effervescent Salt
est le conservateur, le réparateur, le piédestal de la santé. Il vient au secours de la nature pour reconstruire le système démolí par la négligence.

Abbey's Effervescent Salt est un remède bien connu et hautement apprécié en Angleterre. Il est nouveau au Canada, mais il gagne rapidement des adeptes ici.

Plusieurs médecins éminents de l'Angleterre témoignent en sa faveur à cause de ses propriétés préservatives et curatives dans les cas d'Insomnie, Affections Splénétiques, Pertes d'Appétit, Dépression Nerveuse, Excès de Bile, Indigestion, Migraine, Mal de Mer, Constipation, Flatulence, Fièvre, Rhumatisme, Grippe, Névralgie, Goutte, Affections de la Peau et des Rognons.

Tous les Pharmaciens vendent cette excellente préparation anglaise.
Price 2/6 ou 6d cts le flacon.

THE ABBEY EFFERVESCENT SALT CO., LIMITED,
MONTREAL, CANADA.

La consommation de l'Alcool en France

Il résulte d'une étude faite par M. Jules Denis, que la France est décidément de tous les pays d'Europe, celui qui consomme le plus d'alcool. La consommation annuelle moyenne d'alcool est en effet de trois gallons par tête d'habitant. Cette consommation est répartie comme suit : une pinte pour la bière, 6 pintes pour le vin, une pinte pour le cidre, cinq pintes pour l'alcool pur.

Or, en Suisse, la consommation moyenne est de 12 pintes ; en Belgique elle est de 11 pintes ; en Italie, de 11 pintes ; en Allemagne, de 10 pintes et demie ; en Angleterre, de 10 pintes ; en Suède, de 3 pintes ; en Norvège, de 4 pintes ; et au Canada de 3 pintes.

En France, la consommation était seulement de 9 pintes en 1830. Elle a presque doublé depuis cette époque.

D'après cette statistique, le Canada est un pays comparativement sobre, et il n'y a aucune raison pour qu'on y supprime la vente des boissons.

La province de Québec va certainement voter en masse contre le plébiscite qui enlèverait aux citoyens le droit, même aux repas, de boire un verre de vin ou un verre de bière.

Plus on y songe, plus on trouve ridicule l'idée de vouloir supprimer le commerce des liqueurs, et d'imposer comme seul breuvage à toute une population le thé ou le café.

De ce que l'on doit rire à l'étranger !

DIALOGUE

TOM HEARTY (*fort, plein de santé*).—Bonjour, M. Flim, comment vous, ce matin ?

JOHN FLIM (*une ruine au point de vue physique*).—Pas aussi mal que je l'ai été, mais pas très bien encore.

T. HEARTY.—Ce n'est pas étonnant, mais aussi pourquoi ne prenez-vous pas quelque stimulant, cela vous ramènerait à la vie.

J. FLIM.—Quoi ! prendre de la bière ou quelque chose comme cela, jamais, après avoir été moi et ma famille, si longtemps tempérant. (*Il tousser*). Je n'aurais jamais pu acquérir ma petite propriété si j'avais été un ivrogne.

T. HEARTY.—Ecoute, Flim ; un homme peut boire un verre de bière sans être un ivrogne ou un fou. Tu sais, nous nous sommes mariés le même jour, et avant nous avons toujours été bons camarades, buvant un ou deux verres de bière qui nous rendaient forts et plein de santé.

J. FLIM.—Je l'admet, mais ma femme est complètement toquée.

T. HEARTY.—Oui, et parcimonieuse aussi ; elle vous persuade d'être comme elle. Maintenant voyez le résultat.

J. FLIM.—J'ai ma propriété.

T. HEARTY.—Moi aussi, et un peu plus, et ce qui est mieux encore, j'ai ma santé, ma vigueur, ma famille

J. FLIM.—J'ai été un peu infortuné, je le sais.

T. HEARTY.—Vous appelez cela de l'infortune. Le manque de nourriture, devriez-vous dire Trois de vos enfants sont morts de consommation due aux privations, et les autres ont quitté la maison parce qu'on ne leur permettait pas le moindre amusement. On ne causait dans la maison que propriété tout le temps.

Canada Liquor Co., Limited

Successeurs de AND. BRISSET & FILS

21, 23 et 25 RUE GOSFORD, Montréal

A toujours en stock un assortiment très varié en ...

CLAIRES, MALAGA, PORTO, SHERRY, MADEIRA, VINS MOUSSEUX, BRANDIES, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.

Seuls Agents au Canada pour les marques ...

Brandies (Optima) Rivière Gardrat, etc., Foucauld & Fils, Crédit Vinicole, J. Rizatic :— Rhums St. James et St. John ;—Amer Picon ; Clairet Montferrand ; Sardines Jockey Club ; Purée de foie gras, Petits-Pois Arsène Saupiquet ;—Chocolat des Gourmets, Trébucien de Paris, etc., etc.—Gin Wilkens (ce gin de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales.)

... Prix et Echantillons envoyés sur demande.

Queens Hotel...

C. & N. VALLEE, PROPRIETAIRES.

COIN DES RUES WINDSOR ET ST-JACQUES

Vis-à-vis la gare du Grand Tronc et à une minute de marche de la gare du C.P.R.

MONTREAL

LE SEUL HOTEL DE LA VILLE A L'EPREUVE DU FEU.

THEO. LANCTOT...

RESTAURANT COMMERCIAL

Coin des rues Notre-Dame et St-Gabriel

MONTREAL

Le meilleur dîner ordinaire à 25 cts. dans Montréal.

Repas fins et cabinets particuliers au 1er et 2^{me} étage à toute heure.

Chambres d'hôtel. Entrée privée sur la rue Notre-Dame.

Vins et Liqueurs des meilleures marques.

NOS ANNONCES

Il est admis que la publicité est la vie du commerce et de l'industrie. La meilleure marchandise, la meilleure fabrication trouve toujours son écoulement, mais comme la production augmente avec la demande, la concurrence se met de la partie et rend la vente plus difficile.

Le seul moyen d'écouler toujours ses produits, c'est de les faire connaître le plus possible.

Le vendeur peut se faire une clientèle, étant donné que sa marchandise est bonne, mais il s'agit avant tout de la faire apprécier. Il peut y parvenir en recherchant personnellement le client, mais cela l'oblige à s'absenter et il doit le faire souvent à des moments où sa besogne le réclame chez lui. Il faut donc tâcher de faire venir le client. Le meilleur moyen d'y réussir, c'est la publicité.

La meilleure forme de la publicité, c'est une annonce. Une annonce est une chose qui travaille toujours : elle n'est jamais oisive ni imprécise.

tive. Tout le monde la lit parce qu'elle s'impose aux yeux de tous.

Nous appelons l'attention des intéressés sur l'importance de la publicité de nos annonces. Notre journal sera pour eux le meilleur agent.

Nos lecteurs aideront au succès de notre entreprise en encourageant de préférence les marchands qui ont leurs annonces dans le journal.

Un patron et son apprenti :

—On dirait, garnement, que tu as bu la moitié de la bière, et que tu as ensuite rempli le cruchon avec de l'eau.

—Ma parole d'honneur, non, patron. (*A part*) Tiens ! le patron vient de me donner là, tout de même, une riche idée.

The Promotive of Arts Association

A responsabilité limitée.
Incorporée par Lettres Patentes Féde-
rales, 7 octobre 1896.

PRIX CAPITAL, \$1,000.00.

Tirages ordinaires : chaque Vendredi
BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

1674 Rue NOTRE-DAME

BILLETS, 10 CTS.

Près de \$5,000.00 en valeurs sont distri-
buées chaque semaine.

LES POMPES HYDRAULIQUES

L'activité dont fait preuve depuis quelque temps l'Association des commerçants de vins et liqueurs licenciés devrait engager les détaillers de boissons qui ne font pas encore partie de cette société à la joindre de suite.

Il y a quelques semaines le comité de l'eau décidait d'imposer une taxe pour l'usage des pompes hydrauliques. C'était un impôt injuste et la société fit immédiatement les démarches nécessaires pour en obtenir la suppression.

On choisit une députation pour aller présenter au comité la requête suivante :

Au Président et aux Membres du Comité de l'eau.

Messieurs,
Nous, soussignés, soumettons respectueusement au nom de l'Association des Commerçants Licenciés de Vins et Liqueurs de la cité de Montréal, que le 5 du mois courant, M. Laforest, surintendant du département, a soumis à votre considération un rapport sur les pompes à bière hydrauliques. Dans ce rapport, il déclare qu'après enquête faite par les officiers du département de l'eau, il a constaté que ces pompes à bière causaient une certaine perte d'eau et demande au comité d'agir en vertu de ce rapport.

Après la présentation de ce rapport, M. Laforest nous a envoyé une circulaire nous enjoignant de lui faire une demande pour un compteur et que si telle demande n'était pas reçue par lui dans les dix jours, que d'après le règlement 65, section 7 du département, que tous et chacun de nous ce servant de telles pompes et qui négligeraient d'envoyer telle demande pour un compteur, seraient poursuivis.

Nous n'avons malheureusement pu avoir l'occasion d'être attendus avant que votre comité acceptât le rapport de M. Laforest et nous vous prions respectueusement de nous accorder ce privilège avant que les procédures soient prises.

En premier lieu nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait qu'en reliant la pompe hydraulique aux conduites d'eau, nous avons agi en vertu de nos droits et sans fraude, comme il est pourvu dans le règlement, vu que la taxe spéciale que nous payons à la cité nous donne le droit de nous servir de l'eau qui nous est fournie au plus grand avantage de nos affaires.

Ensuite, la perte d'eau mentionnée est si minime qu'elle est de peu de valeur si on prend en considération la dépense encourue par la cité pour poser des compteurs. En troisième lieu, il est vrai que nous aurions à payer à la cité trois dollars de loyer par année pour ces compteurs, mais ceci ne serait qu'une faible compensation pour la dépense originale du département pour les poser. Nous serions donc taxés de trois piastres chacun sans que la municipalité en retire aucun profit.

Comme citoyens et contribuables importants, nous considérons que le côté de la question qui nous concerne mérite d'être considéré avec soin, nous croyons qu'ayant à contribuer une somme stipulée pour le droit de tenir un hôtel ou un restaurant, nous ne sommes pas dans la même position que le citoyen ordinaire ou l'homme d'affaires, qui n'ont pas de tel fardeau à porter.

Messieurs, nous laissons la chose entre vos mains, étant convaincus que vous nous ferez justice, et que les griefs que nous vous avons présentés recevront toute la considération qu'ils méritaient avant que vous agissiez sur le rapport du surintendant.

Nous avons l'honneur d'être vos très humbles et très obéissants serviteurs,

(Signé) Arthur Jones, prés. ; Théo. Lanctôt, prés. ; E. R. Fitzgerald, sec. ; L. A. Lapointe, sec. ; T. A. Lynch, H. Dubois, C. Vallée, Jos. Riendeau, V. Lemay, E. Cadieux et autres.

Après avoir entendu les remarques

des délégués, le comité décida de reconsidérer sa résolution.

Mardi il a été nommé un sous-comité composé des échevins Kinsella, Jacques et Costigan pour étudier cette importante question.

En attendant qu'il fasse rapport, le département de l'eau a reçu instruction de ne pas exiger la taxe, qui disparaîtra sans nul doute.

LE COGNAC

Il paraît bien singulier aux Français que des étrangers s'imaginent faire du cognac. Il ne manque pas en France de pays où le vin est assez bon marché et de garde assez difficile, pour qu'il y ait avantage à le transformer en eau-de-vie. C'est aussi depuis quelques années le cas de l'Algérie. On y prépare avec les petits vins, difficiles à vendre, des eaux-de-vie d'un goût excellent.

Néanmoins, quoiqu'il soit assez ordinaire de trouver en Algérie des distillateurs charentais qui produisent des eaux-de-vie de vin blanc analogue en apparence à celui de Charente, aucun vigneron, aucun négociant algérien n'a songé à usurper le nom de cognac.

Oui, il y a des eaux-de-vie d'Algérie, des eaux-de-vie pures de vin ; les colons de la province d'Oran sont fort désireux de leur trouver des débouchés ; mais ils les offrent sous leur vrai nom d'eau-de-vie d'Algérie et n'ont pas la prétention de les vendre sous le nom de cognac. D'ailleurs, à l'étranger, on se méprend complètement sur l'emploi de la désignation "Cognac." Le nom n'est pas du tout usité dans le pays même.

Les propriétaires, les distillateurs, les négociants expéditeurs ne s'en servent jamais. On connaît seulement les "eaux-de-vie," les "vieux produits."

Le mot de cognac n'indique pas, pour les intéressés, la dénomination particulière d'une catégorie spéciale d'alcool potable. Ce n'est pas davantage de l'eau-de-vie de vin, c'est l'eau-de-vie du pays de Cognac.

Sa provenance fait toute sa valeur, et cette valeur tient exclusivement aux qualités propres des cépages du pays et du vin qu'ils produisent, accessoirement aux procédés de distillation et de garde.

Un Charentais expatrié est convaincu qu'il fera une bonne eau-de-vie ; il ne prétendra jamais faire de l'eau-de-vie semblable à celle de son pays, méritant au dehors le titre de "Cognac."

Voilà la vérité sur le vrai cognac. C'est le sol qui donne ses qualités à l'eau-de-vie des Charentes. Ailleurs on peut distiller une eau-de-vie plus ou moins bonne ; on ne peut pas faire de cognac.

Pour arrêter le sang d'une blessure grave

Tout ouvrier est exposé à se blesser de façon à provoquer une grande effusion de sang. Dans la plupart des cas le blessé et ceux qui l'entourent ne savent que faire pour arrêter le sang en attendant l'arrivée du médecin. Voici comment il faut agir : Simplement tremper un peu de ouate dans de l'eau pure, mais chaude, et l'appliquer sur la blessure. Le succès est merveilleux ; même lorsqu'une veine est blessée, le sang cesse de couler. L'application de ouate sèche ou trempée dans de l'eau froide n'a pas une action aussi prononcée.

E. L. ETHIER & Cie

... MANUFACTURIERS DE ...

BILLARDS

Propriétaires des célèbres Coussins Electriques "Colombus"

(Patentés dans l'univers)

Importateurs de Fournitures de Billards de toutes sortes : Billes en Ivoire ou en Composition, Draps, Queue, Craie, etc., etc.

JEUX DE QUILLES ET BOULES

Tournage et Colorage des Billes.

Réparations des Tables de Billards.

88, RUE ST-DENIS, - - MONTREAL

TELEPHONE BELL: 6057
TEL. DES MARCHANDS : 213

LES BOUTEILLES EN PAPIER

Voilà une amélioration qui sauverait bien des piastres aux commerçants de liqueurs tout en leur évitant beaucoup d'accidents.

Parmi les avantages qui résultent de l'adoption du papier pour la fabrication des bouteilles, il y a surtout le fait qu'elles seront incassables, et aussi qu'elles pourront être livrées au commerce à un prix bien inférieur aux articles de même nature en verre, faïence ou ferblanc. La pesanteur est aussi considérablement diminuée, ce qui pour les frais de transport doit être pris en considération ainsi que le coût de l'emballage qui est réduit au minimum, car il n'y a presque rien à craindre pour la casse qui est assez forte dans le transport des bouteilles.

Des machines spéciales sont nécessaires pour la manufacture des bouteilles en papier. Une longue bande de carton de l'épaisseur voulue est roulée comme un tube autour d'un moule. Ce tube est ensuite revêtu extérieurement d'une feuille vernie qui porte l'étiquette, on la coupe ensuite de la longueur voulue, aux deux extrémités, et l'on ajoute les cols et les fonds, en papier ou en bois si on désire plus de force. Il n'y a plus qu'à garnir l'intérieur d'une composition qui a l'effet de résister à l'action des acides, des alcools, des encres ou des teintures.

Presque une émeute

Un journal de cette ville a eu la malencontreuse idée d'annoncer que les mineurs du Klondack faisaient des instances auprès du populaire restaurateur Joe Poitras pour l'engager à transporter son établissement au pays de l'or, aussitôt les gourmets de Montréal se sont rendus en foule, au coin de la rue St-Jacques et Côte St-Lambert, pour protester contre ce départ.

M. Poitras n'a pu résister à ce témoignage de sympathie et a déclaré, au milieu des applaudissements, qu'il resterait à Montréal et continuerait à servir à ses nombreux clients les meilleures huîtres sur écailles, frites ou en soupe ; les poissons, les biftecks et autres comestibles les plus délicieux.

La démonstration s'est terminée par une jolie fête, et depuis ce moment la maison est très achalandée. On ne veut pour rien au monde voir disparaître ce restaurant si bien connu, si bien tenu et qui est ouvert jour et nuit.

Nos félicitations à M. Poitras pour avoir préféré rester au milieu de nous plutôt que d'aller vivre au pays de l'or.

Le comble de la démocratie pour un clown : Se rouler sur l'arène.

Celui de la prévoyance, pour un banquier, c'est de faire attacher une corde dans son cabinet, pour suspendre ses paiements.

AUX FAMILLES

La plus vaste et la plus importante Académie de coupe de Robes du continent américain.

Fondée en 1890, elle compte déjà plus de QUATRE MILLE ÉLÈVES, ayant suivi les cours, avec la plus grande satisfaction.

LE SYSTÈME MÉTRIQUE qui y est enseigné, est le seul pouvant donner les courbes parisiennes, et ayant fait la grande réputation des tailleurs Parisiens.

Mme E. L. Ethier vient de recevoir le PREMIER PRIX ET UN DIPLOME D'HONNEUR en reconnaissance de la supériorité de son système et de l'enseignement.

Mme E. L. Ethier est directrice de la classe de coupe de Robes au "Conseil des Arts et Manufactures" de la Province de Québec.

Adresse : 88 rue St-Denis, Montréal.

Combien de ces grands prêcheurs de tempérance ont jamais travaillé trente ou quarante heures consécutives sur un bateau charbonnier sans prendre rien de plus fort que du thé ?

Si toutes les boissons qui se trouvent dans les maisons du quartier St-Antoine sont tenues là pour des fins médicinales, il doit y avoir des gens malades très souvent. On nous assure qu'il y a dans certaines caves assez de boissons pour approvisionner trois ou quatre buvettes ordinaires.

C'est pourtant le quartier le plus puritan et le plus prohibitioniste de la ville.

L'éternelle histoire du "ne faites pas ce que je fais."

La plupart des femmes qui composent les sociétés de tempérance trouveraient un bien meilleur emploi de leur temps auprès de leurs enfants ou en aidant quelquefois leurs servantes dans l'accomplissement de leur tâche. Ce serait plus humain.

Elles pourraient faire beaucoup plus pour l'amélioration du sort des travailleurs en engageant leurs maris à mieux rémunérer le travail de leurs employés qui gagnent à peine de quoi se nourrir, qu'à prêcher la tempérance.

Une bonne ménagère gagne autant et même plus que son mari, gagnat t'il quoi que ce soit.

Le véritable orphelin n'est pas celui qui a perdu son père, c'est celui que son père a laissé sans éducation.

On compte en Californie 163 fabriques de cigares qui n'emploient que des ouvriers blancs, et 114 qui n'emploient que des Chinois.

Quelle différence y a-t-il entre un amoureux et un fusil ?

— C'est que, le premier, on l'amorce pour le faire venir et, le second, pour le faire partir.

Que veut dire la prohibition?

La prohibition veut dire moins de fret pour les vaisseaux océaniques et par conséquent, moins d'ouvrage pour les débardeurs ; moins de trafic sur nos rivières et nos lacs et moins d'ouvrage pour les navigateurs et les constructeurs de navires.

La prohibition éloignerait 75 pour cent des étrangers qui visitent chaque année nos cités et nos villes et font la prospérité de nos grands hôtels ;

La prohibition mettrait sur le pavé tous les garçons d'hôtel, les ouvriers des brasseries, les embouteilleurs de bière et leurs employés ;

La prohibition amènerait le renvoi de milliers de commis, agents et autres engagés dans le commerce des boissons ;

La prohibition fermerait d'immenses établissements industriels, de grands entrepôts et beaucoup de bureaux ;

La prohibition causerait une diminution des revenus actuels du pays qu'il faudrait couvrir par des impôts sur les vêtements et les articles nécessaires à la vie des ouvriers ;

La prohibition mettrait un tiers des souffleurs en verre à charge de leurs confrères ;

La prohibition réduirait le nombre des ouvriers employés dans la fabrication des voitures et au ferrage des chevaux ;

La prohibition priverait de leur gagne-pain cinquante pour cent des cigariers et travailleurs en tabac ;

La prohibition ruinerait presque complètement l'industrie de la tonnellerie qui donne de l'ouvrage à 3,00 hommes, et produit pour une valeur de trois millions de piastres. Sur 1,500 établissements, il n'en resterait pas 500 ;

La prohibition serait très préjudiciable aux imprimeurs et aux lithographes ;

La prohibition ferait perdre des centaines de mille piastres à nos compagnies de chemin de fer qui seraient obligées de réduire le nombre de leurs employés ;

La prohibition veut dire baisse des gages, longues journées de travail et pas de récréation ;

La prohibition enlèverait tout confort, toute jouissance à l'ouvrier, tandis qu'elle permettrait aux riches de goûter tous les plaisirs de la sociabilité, fréquenter les clubs et boire à la maison de bons vins achetés en contrebande ;

La prohibition occasionnerait la fabrication illicite du whiskey, ferait de beaucoup de pharmacies des buvettes, démoraliserait le peuple et ferait de nous tous une bande d'hypocrites, comme on a lieu de le constater tous les jours dans les endroits où le *Scott Act* est en vigueur.

Applications pour Licences

Jusqu'à présent, M. Archambault a reçu des applications pour licences des personnes suivantes .

Joseph Riendeau, h, 58-60 Jacques-Cartier sq
Téléphore Laganille, h, 318 Commissioners st
Louis A. Lapointe, h, 36 Osborne st
Joseph Laporte, r, 245 Visitation st
Edouard Barrette, r, 1181 Ontario, 340 Visitation.
Joseph Bourget, r, 1317 Ste Catherine

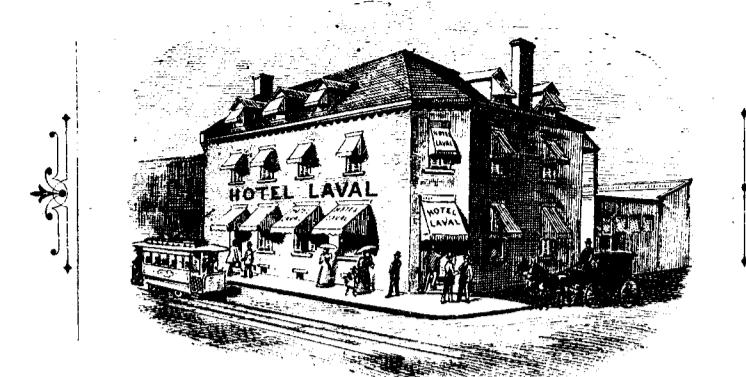
Wm Kearney, r, 38 University
Eugène Gagnon, r, 876 Ontario, 338 De Lorimier
Roch Henri, r, 900 Ontario
Théodore Larue, r, 405 Craig st
Bridget Kane, r, 779 Craig st
Michael Hayes, r, 615½ Craig st
Phileas Wilson, r, 603 Notre-Dame st
Joseph Lelletier, r, 1616 Ste-Catherine st
Olivier Paquette, r, 3 St Laurent
Noe Champagne, r, 1445 Ontario, 332 Berri
Henri Gervais, r, 579½ Craig
Fortunat Gaudreau, h, 544 Dorchester st
Louis Gaudreau, h, 1895 St Catherine
Damase Gravel, r, 1105 De Montigny
Wm McGuigan, r, 514 St James
Roch Archambault, r, 471 Craig
Nap Richard, h, 255 Notre Dame
Wm O'Brien, r, 84 St Jacques
Alexandre Boiron, h, 89 Common st
Albert Lucas, r, 5 Place d'Armes Hill
Auguste Lebeau, r, Abattoirs de l'Est
Theophile Parent, r, 648 St Catherine
Michael Daly, h, 31 Chaboillez sq
Phillip Elliott, r, 32a Aylmer st
Ovila Tessier, r, 508 St Jacques
Alfred Charbonneau, r, 8 William st
Alfred Friend, r, 36 Recollet
Julie Hamelin, r, 13 Gosford st
Ernest Riel, r, 2130 Notre Dame
Benjamin Lépine, r, 1051 Notre-Dame
Joseph Hébert, r, 597 St Lawrence st
James P Boyle, h, 27 Chaboillez Square
Emery Brunet, r, 83 Bleury st
Catheriné Boland, r, 30 Chaboillez Sq
Adèle Chartier, r, 425 St Laurent
J B Charest, r, 1309 Ste Catherine
Nazaire Gauthier, r, 1-4 St Laurent
Antoine Huot, r, 2270 Notre Dame
Clément Lapointe, r, 771 Ontario
Pierre Labonté, r, 81 Craig
Cearles Leveillé, r, 259 Ste Catherine
Thomas Lapierre, r, 1297 Ste Catherine
Philippe Millette, r, 411D Centre
Hilaire Montpetit, r, 582 Albert
Joseph Lemieux, r, 961 St Laurent
Michael Murphy, 94 William
John R Macmaster, r, 70 Bleury
Francis O'Connor, r, 1550 Notre-Dame
James Prendergast, r, 38 Aylmer
Bridget Prendergast, h, 68 Centre
William Potts, r, 122 Windsor
James Sheridan, r, 18 Chaboillez Square
Trefflé St-Martin, r, 211 Craig
Chas R Wellis, r, 1839 Notre-Dame
Sarah McElroy, r, 718A Lagaucholetière
Henri Lamarche, h, 701 Frontenac
Urgel Gravel, r, 53 Craig
Patrick J Flynn, r, 85 Manufacturers
Gédéon Forest, h, 538 St James
Annie Bell, h, C P R Cattle Yard
Patrick Carroll, r, 97 Wellington
F X Gravel, r, 269 Duluth
Damase Larose, r, 9 Panet
Elzéar Lamoureux, r, 1536 Ontario
James Lowrey, h, 180 Mill st
James McCarry, r, 1046 St James
André Parent, r, 1022 Ste Catherine
Téléphore Renaud, r, 1011 St Jacques
Thos P Stafford, r, 96 William
Victor Bougie, r, 231 Seigneurs
Alfred Henri, r, 957 Ontario
Joseph Schneider, r, 485 St Laurent
Camille Thouin, 205 Roy
Lewis H Brennan, r, 191 McGill st
Edmond Beaudry, r, 285 Notre Dame
Hypolite Cabana, h, 431 Craig
Joseph Couture, h, 334 Craig
John Love, r, 1158 St James
Patrick McGoogan, r, 102 St Henry st
Elzéar Parent, r, 294 Craig
Henri Reynaud, r, 1528 Ste Catherine
Hormidas Roy, r, 1500 Ste Catherine
Edmond Quintin, r, 65 Bleury
Henri Allard, h, 401 Craig.

On écrit de Berlin qu'une enquête privée vient d'être faite chez les boutiquiers de cette ville, au sujet de la fermeture des magasins à huit heures du soir.

Il paraît que les deux tiers des marchands se sont prononcés en faveur de la fermeture. Déjà quantité de magasins berlinois éteignent leurs lumières à cette heure.

A NOS AMIS

Adresssez tous travaux à nos bureaux. Ils seront faits avec les caractères les plus nouveaux, promptement et à bon marché. Mechanics Hall, 204 rue Saint-Jacques, chambre 26.



Hotel Laval ...

1761 RUE STE-CATHERINE, Coin Sanguinet

Entrée privée : 1763 Ste-Catherine.

BELL TELEPHONE : 6382.

MONTREAL.

Cet Hôtel est le plus populaire et le plus achalandé de la partie Est. On y trouvera de bonnes chambres, une excellente table et un service parfait. Les voyageurs ont toute l'accommodation désirable.

Téléphone Bell : 2648,

Tel. des Marchands : 749

Henri Dubois

... Importateur et Marchand de ...

VINS, LIQUEURS, SPIRITUEUX, Etc., Etc.

1 et 5 Carré Chaboillez, - - - Montréal
Coin de la rue des Inspecteurs.

NOS PRIX COURANTS

EPICERIES.

Thés :

Japon poussière..... \$0 10 \$0 12

" qual. moyennes 0 15 0 25

" " bonne à choix.... 0 30 0 38

Gun Powder, communs..... 0 12½ 0 25

" " moyen 0 25 0 30

" " choix 0 35 0 55

Thés noirs communs 0 10 0 25

" moyens 0 25 0 30

" choix 0 33 0 53

Hyson..... 0 12 0 25

Pecce Congou 0 2½ 0 42

Ceylon 0 20 0 30

Impérial, moyen à bon 0 18 0 3

" fin à très fin..... 0 33 0 45

Twankay, commun à bon 0 15 0 20

Oolong 0 38 0 80

Souchong commun..... 0 15 0 25

" com. à bon..... 0 28 0 33

" fin à choisir..... 0 33 0 50

Epices :

Macis arom 0 95 1 00

Clou Girofle lb. 0 15 0 25

Glou rond..... 0 10 0 11

Gingembre Jamaisque..... lb. 0 18 0 22

" d'Afrique lb. 0 10 0 15

Cannelle..... 0 12 0 14

Poivre noir, sac..... 0 09 0 12

" moulu..... 0 13 0 15

" blanc, sac..... 0 15 0 17

" moulu 0 16 0 18

" rouge, moulu..... 0 22 0 25

Cafés verts :

Ajoutez 6c pour le rôtissage et la monture.

Mocha..... 0 18½ 0 29

Java..... 0 25 0 29

waracaibo..... 0 21½ 0 00

Jamaïque 0 00 0 20

Rio 0 14 0 16

Chicorée moulu..... 0 08 0 13

Sucre :

Jaunes 0 02½ 0 03½

Blancs

Extra ground qts. 0 05 0 00

" bte. 0 05½ 0 00

Cut loaf qts. 0 05½ 0 00

" bte. 0 05½ 0 00

" ½ " 0 05½ 0 00

Powdered qts. 0 04½ 0 00

Foites, 50 lbs 0 05 0 00

Granulé Allemand 0 03½ 0 00

Extra granulé qts. 0 00 41-16

" ½ " 0 04½ 0 00

Sirops :

Sirop Redpath tins 2 lbs. 0 00 0 09

" 8 lbs. 0 32 0 34

" Diamond ½ qts. lb. 0 00 0 02½

Matchless lb. 0 00 0 02

Perfection lb. 0 02½ 0 02½

Melasse :

Barbade, tonne.

No. 1 gal. 0 00 0 26

Au char, 1c de moins.

Quarts et tierces :

No 1 0 00 0 28½

½ quart 0 00 0 29½

Porto Rico :

Tonne 0 00 0 26

Qts et tierces 0 00 0 28½

½ quart 0 00 0 29½

Par quantité de char, 1c de moins.

Riz :

sacs, ½ sacs, poches, ½ p.

B. 1 à 4 sacs \$3 50 3 55 3 65 3 75

5 9 3 45 3 50 3 55 3 60

10 24 3 40 3 45 3 50 3 65

Importé 3 50 3 55 3 65

25 et plus 3 35 3 40 3 45 3 50

CC, 1 à 4 sacs 3 20 3 25 3 30 3 35

5 à 9 3 15 3 20 3 25 3 30

10 à 24 3 10 3 15 3 20 3 25

25 et plus 3 05 3 10 3 15 3 20